



---

<sup>b</sup>  
**UNIVERSITÄT  
BERN**

# Rapport annuel 2020

## 2020 EN BREF

- **Participer à la recherche de solutions.** La crise du Covid a durement touché l'Université de Berne. Toutefois, son expertise lui permet de jouer un rôle majeur dans la gestion de la crise, tout en donnant des impulsions pour l'avenir.
- **Recherche fructueuse.** En 2020, les chercheur·euse·s bernois·e·s ont connu une grande réussite, tant dans leur travail de recherche que dans le domaine du Covid-19.
- **Création d'un centre de lutte contre la pandémie.** Avec l'aide de la Fondation Vinetum, l'Université de Berne a créé un centre multidisciplinaire afin de mieux faire face aux futures pandémies.
- **La compétitivité en danger.** Les retards observés dans la rénovation et l'extension de l'infrastructure immobilière menacent la compétitivité de l'Université. Cette situation pèse également sur le développement de toute la région.
- **Plus d'étudiant·e·s.** Avec désormais plus de 19 200 étudiant·e·s, l'effectif de l'Université continue de croître. Le confinement a accéléré la mise en place de nouvelles formes d'enseignement et l'application de la stratégie de numérisation.
- **Une culture globale de la qualité.** Dans le cadre de la procédure d'accréditation, le développement de la culture de la qualité se poursuit sur la base d'un processus solidement étayé.
- **Objectif de la neutralité climatique.** Dans son rôle d'institution, l'Université de Berne s'est fixé comme objectif d'atteindre d'ici 2025 la neutralité climatique dans tous les domaines qu'elle influence directement.
- **Formation continue flexible.** L'offre performante de formations continues passe à l'ère du numérique et gagne en flexibilité pour répondre aux besoins des participant·e·s.
- **Financements externes en hausse.** Les revenus issus de la promotion de la recherche nationale et internationale progressent une nouvelle fois. Les conséquences financières de la pandémie se feront surtout sentir dans les prochaines années.

## 2020 EN CHIFFRES

19 230 étudiant-e-s et doctorant-e-s

39 filières d'études au niveau bachelor, 74 filières d'études au niveau master,  
29 programmes de doctorat, 7 écoles doctorales et  
124 cursus d'études de formation continue

4 609 diplômés, dont 746 doctorats  
et 681 diplômés de formation continue

4 855 emplois à plein temps, 552 professeur-e-s

8 facultés, environ 150 instituts et 9 centres de compétence  
inter- et transdisciplinaires

3 pôles de recherche nationaux,  
425 projets du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique,  
97 projets européens et plus de 40 bourses internationales  
Environ 920 nouvelles coopérations de recherche en matière de transfert de  
technologie avec le secteur public et le secteur privé

917 millions de francs de budget annuel, dont 359 millions ont été levés  
et obtenus sur concours (financement externe)



## Table des matières

6

Idées directrices  
du Recteur

20

Organigramme

8

Vice-rectorat de  
l'enseignement

23

Sénat

10

Vice-rectorat de  
la recherche

24

Statistiques

12

Vice-rectorat de  
la qualité

29

Comptes annuels

14

Vice-rectorat du  
développement

16

Direction de  
l'administration

## La connaissance renforce la société

La crise du Covid-19 a également durement touché l'Université de Berne. Toutefois, son expertise lui permet de jouer un rôle majeur dans la gestion de la crise, tout en donnant des impulsions pour l'avenir. Sa réussite future est néanmoins compromise en raison de l'arrêt du renouvellement de son infrastructure et du danger pesant sur la coopération avec l'Europe.

Par le Prof. Dr. Christian Leumann, Recteur

Nous sommes arrivés au terme d'une année mouvementée, qui nous a surpris à de nombreux égards et nous a poussés dans nos retranchements. Depuis la mi-mars 2020, la pandémie du Covid-19 exerce une forte emprise, et la fin de l'alerte n'a pas encore été sonnée à ce jour. Pendant le premier confinement, nous avons dû, en trois jours, faire basculer les cours vers les canaux numériques et fermer provisoirement nos bâtiments et laboratoires, ce qui a gravement perturbé le travail de recherche en particulier. Les étudiant-e-s, les chercheur-euse-s et les collaborateur-trice-s ont dû travailler de chez eux lorsque cela était possible.

Cependant, une crise est également synonyme d'opportunités. L'année dernière a ainsi constitué une grande expérience pour nous concernant la mise en place et l'application de nouvelles formes d'enseignement. Grâce à sa stratégie de numérisation, l'Université de Berne était heureusement bien préparée dans ce domaine. Nous allons désormais approfondir cette expérience. Je pars du principe que l'avenir de l'enseignement universitaire connaîtra une modification durable. La crise du Covid-19 n'en a pas été le déclencheur, mais a grandement soutenu cette évolution.

### Le savoir au service de la pratique

Dans le contexte de cette crise, l'Université de Berne ne se veut pas uniquement un acteur concerné. Elle se mobilise également pour être une partie de la solution. Les chercheur-euse-s de l'Institut de virologie et d'immunologie de la Faculté vetsuisse de Berne ont ainsi été les premiers chercheur-euse-s au monde à avoir reconstruit le virus SARS-CoV-2. En collaboration avec des partenaires internationaux, ils ont aussi mis au point un test d'anticorps rapide du SARS-CoV-2. Par ailleurs, pas moins de six professeur-e-s de l'Université

de Berne ont été appelé-e-s à rejoindre la task force Covid-19. En dehors du Covid-19, beaucoup de choses positives se sont heureusement passées en 2020. Avec plus de 19 200 étudiant-e-s, l'Université a atteint ce dernier semestre d'automne un nouveau record. Nous y voyons la reconnaissance de notre attractivité et aussi un encouragement à poursuivre constamment l'excellence de notre formation. Début mai, la Wyss Academy for Nature a été créée officiellement. Placée sous la direction du Prof. Peter Messerli, elle connaît désormais un développement très rapide. La Wyss Academy for Nature, projet auquel participent la fondation du mécène bernois Hansjörg Wyss, l'Université de Berne et le canton de Berne, rassemble les recherches sur le climat, la biodiversité et l'utilisation des terres dans le but d'élaborer et de tester des projets réalistes s'inscrivant dans le développement durable de l'homme et de la nature. Grâce à notre contribution scientifique concernant la pandémie de Covid-19, nous avons aussi créé, en décembre 2020, un nouveau centre de recherche stratégique pour les maladies infectieuses et l'immunologie (MCIDI) grâce à l'extraordinaire soutien de la Fondation Vinetum. Dans le cadre d'une approche interdisciplinaire, le centre étudiera l'apparition des maladies infectieuses et leurs répercussions sur la santé, la société et l'économie et aura pour objectif d'identifier des approches praticables pour faire face aux futures pandémies.

Le transfert de connaissances vers la société et l'économie est poursuivi par le centre de transfert de technologie Unitectra. Celui-ci a fêté ses 20 ans en 2020. Pendant ces deux décennies, 18 000 contrats de recherche ont été négociés, 1 200 brevets ont été déposés et 200 sociétés spin-off ont été accompagnées.

## « 2020 nous a poussés dans nos retranchements, mais nous a aussi montré l'importance du travail de l'Université. »

---

### Un développement néanmoins compromis

La situation concernant nos bâtiments et notre infrastructure ainsi que l'incertitude pesant sur la participation de la Suisse au programme de recherche européen « Horizon Europe » sont les deux plus gros défis compromettant la réussite future de l'Université de Berne. Dans le domaine des infrastructures, nous réaliserons pendant les dix prochaines années plus de 1,6 milliard de francs d'investissements. Nous serons alors en mesure de relever les défis liés à notre croissance. En dehors de cette base de financement, des processus de planification rapides, adaptés aux besoins de l'Université, et une mise en œuvre diligente pour les bâtiments, laboratoires, bureaux, amphithéâtres, etc. s'avèrent aussi cruciaux. Toutefois, ces deux composantes ne correspondent pas actuellement à la dynamique et à la vitesse avec lesquelles l'Université devrait évoluer dans son environnement concurrentiel. Il est donc parfaitement logique de réfléchir à la question d'une plus grande autonomie pour l'Université concernant la gestion de ses infrastructures immobilières. La compétitivité future des instituts de recherche et d'enseignement est une condition incontournable pour recruter les meilleurs enseignant·e·s et étudiant·e·s et générer ainsi une plus-value maximale pour le canton.

### Participer à la recherche européenne

La recherche bernoise bénéficie d'une collaboration étroite avec l'Europe. C'est ainsi que l'Université de Berne dirige le nouveau projet européen de recherche « G-VERSITY », qui vise à encourager la diversité des genres dans le monde du travail et est financé à hauteur de 4,1 millions d'euros dans le cadre du programme de l'UE « Horizon 2020 ». Les quatre chercheur·e·s bernois·e·s qui se sont chacun vu octroyer l'une des prestigieuses ERC Starting Grants en

2020 sont un autre exemple. Elles et ils enseignent et font des recherches dans les domaines de la biologie végétale, des sciences économiques, de la physiologie et de la chimie.

Toutefois, l'incertitude plane toujours sur la participation des hautes écoles suisses au futur réseau européen d'éducation et de recherche Horizon Europe alors que le temps presse. Les négociations relatives à l'adhésion des hautes écoles à ce réseau requièrent un accord-cadre entre la Suisse et l'UE. La situation actuelle ne permet pas de prévoir si un tel accord sera conclu d'ici le lancement du réseau Horizon Europe. Dans ce cas, le paysage des hautes écoles suisses ne connaîtra pas de transition fluide entre Horizon 2020 et Horizon Europe. L'expérience de 2014 montre clairement qu'une telle situation est un échec. Pour une seconde fois, nous serions considérés comme un partenaire de coopération non fiable et pourrions de nouveau être exclus des groupements européens de recherche. Une telle situation n'a pas uniquement une dimension financière ; elle empêche aussi nos hautes écoles suisses de contribuer au futur programme européen de recherche. La recherche de pointe est comparable au sport de haut niveau. Quiconque peut participer uniquement au championnat suisse n'est pas de taille pour concourir dans la ligue des champions.

Enfin, je souhaiterais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier nos étudiant·e·s, nos chercheur·e·s et nos collaborateur·trice·s pour tout le travail qu'elles/qu'ils ont accompli. Nous avons traversé une année difficile, mais, ensemble, nous avons accompli de grandes choses. Je reste donc confiant et optimiste pour l'avenir.

## Une Université riche en esprits

La pandémie a certes interrompu les cours en mode présentiel en 2020, mais elle n'a pas mis un terme aux études des plus de 19 000 étudiant·e·s « invisibles », et ce, grâce aux mesures prises pour assurer un enseignement supérieur de qualité et moderne ces dernières années et à la grande mobilisation de tous·tes les participant·e·s.

Par le Prof. Dr. Bruno Moretti, Vice-recteur de l'enseignement

Depuis le semestre d'automne 2020, 19 230 étudiant·e·s sont inscrit·e·s à l'Université de Berne, soit 650 de plus que l'année précédente. Cependant, pendant de nombreux mois de 2020, nous n'avons guère vu d'étudiant·e·s lorsqu'il nous arrivait d'arpenter les couloirs de l'Université. L'enseignement s'est en effet poursuivi en distanciel (les étudiant·e·s étaient donc finalement « visibles » pour les enseignant·e·s et inversement), et nous avons développé de nouvelles méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'examen.

Les mesures prises les années passées au service d'un enseignement moderne et de qualité ont permis à l'Université de Berne de basculer en mars l'ensemble des cours vers des solutions à distance en l'espace de trois jours. D'une part, nous avons pu nous appuyer sur de bonnes infrastructures, à l'image des amphithéâtres qui étaient déjà équipés pour l'enregistrement automatique de podcasts ou encore de la plateforme de gestion de l'apprentissage ILIAS (et avec l'aide des collaborateur·trice·s compétent·e·s, qui n'ont pas compté leurs heures). Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des instruments complémentaires ont été acquis rapidement en collaboration avec les services informatiques. D'autre part, nous nous sommes aussi basés sur les expériences et développements positifs de ces dernières années, p. ex. grâce au fonds « Promotion de l'enseignement innovant » (PEI). La crise du coronavirus était imprévisible, contrairement à la numérisation dont l'avènement au rang de composante essentielle de l'enseignement est totalement prédictible. Avant la crise, plus de deux tiers des projets de la PEI se consacraient déjà aux solutions numériques. Le service dédié à la didactique universitaire et au développement de l'enseignement a ainsi soutenu de nombreux enseignant·e·s avec ses offres de conseil. Les eCoachs

ont également apporté une contribution majeure : des étudiant·e·s ont ainsi été formé·e·s pour aider les enseignant·e·s à utiliser les technologies numériques dès l'automne 2019.

### Combinaison optimale de l'enseignement en distanciel et en présentiel

En février 2020, le thème de notre huitième journée de l'enseignement sonnait a posteriori presque comme une prédiction : « Les études individuelles à l'époque de la numérisation ». Le thème de la neuvième journée de l'enseignement, réalisée de manière virtuelle en février 2021, ne pouvait être que le suivant : « Apprentissage et enseignement numérisés : qu'est-ce qui fait vraiment ses preuves ? ». Le rapport annuel de l'année dernière indiquait notamment concernant la stratégie de numérisation dans l'enseignement : « L'Université de Berne ne souhaite pas devenir et ne deviendra pas une université à distance. Elle reste une université présentielle, qui tire parti du meilleur des nouvelles technologies aux fins d'une amélioration continue de l'enseignement. » Cette déclaration reste valable, mais elle a désormais une autre valeur. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'expérimenter les possibilités numériques, mais de tirer parti des expériences de cette numérisation forcée induite par le coronavirus : l'objectif consiste à associer de manière optimale les cours en distanciel et en présentiel au service d'un enseignement le plus efficace et intéressant possible pour les étudiant·e·s et les enseignant·e·s.

En 2020, de grands événements ont également été réalisés avec des solutions numériques. Je citerai comme exemple les journées d'information pour les étudiant·e·s de première année en septembre (organisées en commun avec le Secrétariat général)

« La crise du coronavirus était imprévisible, contrairement à la numérisation dont l'avènement au rang de composante essentielle de l'enseignement est totalement prédictible. »

---

ou les journées d'information sur le bachelor début décembre (organisées par le service communication et marketing). Les retours de nombreux participant-e-s ont confirmé que l'Université de Berne est parvenue à créer des formats innovants et attractifs.

impliquées : les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et nos collaborateur-trice-s.

### Évaluation des cours et des contrôles des prestations

Le niveau très élevé des charges de personnel rendu nécessaire par le maintien de l'enseignement a empêché la réalisation d'autres activités, comme le nouvel appel d'offres du printemps dernier portant sur des projets d'enseignement innovants ou l'un de nos cours accélérés « Conseils et outils pour un enseignement de qualité » destiné aux enseignant-e-s. Malgré cette situation particulière, un projet a dû impérativement se poursuivre : la révision de l'évaluation des cours et l'introduction de l'évaluation des contrôles des prestations. Pendant le semestre d'automne 2020, les nouvelles modalités ont été appliquées dans la plupart des facultés. Le projet d'*auto-évaluations en ligne* pour les étudiant-e-s intéressé-e-s s'est poursuivi avec son application à la filière de la biologie. Des cours de programmation facultatifs ont également été réalisés pour tous-tes les étudiant-e-s pour la première et deuxième fois. Ces cours ont ainsi rassemblé plus de 400 étudiant-e-s au printemps et plus de 500 au semestre d'automne. Tous-tes les étudiant-e-s ne sont pas resté-e-s jusqu'à la fin de ces cours virtuels, mais le nombre d'inscriptions témoignent du grand intérêt suscité par ce sujet d'étude.

En 2020, de nombreux acteurs de l'Université de Berne ont fait preuve d'un grand engagement pour assurer le bon fonctionnement de l'enseignement. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes

## De grands accomplissements

Le confinement a limité les activités de recherche, mais a permis la mise en place d'un précieux processus d'apprentissage. En 2020 et en dépit de conditions complexes, les chercheur·euse·s bernois·es ont connu une grande réussite, tant dans leur travail de recherche que dans le domaine du Covid-19.

Par le Prof. Dr. Daniel Candinas, Vice-recteur de la recherche

L'année dernière, la situation extraordinaire liée à la pandémie de coronavirus a également marqué l'activité de recherche de l'Université à des degrés divers. Elle s'est accompagnée de la mise en place d'un processus d'apprentissage qui nous a fourni de précieuses informations sur le fonctionnement de l'Université dans son ensemble. Alors que nous avons désormais un peu de recul sur les événements de ces derniers mois et portons un regard prudent vers l'avenir, je constate que nous avons quelque peu sous-estimé le degré élevé de responsabilité personnelle, d'auto-organisation et de capacité d'improvisation des chercheur·euse·s pour cette Université dont l'activité est fortement axée sur une recherche diversifiée.

### La recherche en situation d'urgence

Lorsque le confinement national a été décrété en mars 2020, il régnait une grande incertitude, d'autant plus que les informations étaient fournies au compte-goutte et que les images des camions de l'armée assurant des transports funéraires nocturnes en Lombardie suscitaient une grande inquiétude et une grande confusion. Pendant cette phase, la Direction de l'Université a édicté un ensemble de mesures ciblant tout particulièrement la sécurité des collaborateur·trice·s et la préservation de nos infrastructures. Le principal objectif de ce fonctionnement d'urgence consistait à poursuivre les activités de recherche indispensables, qui requéraient une présence physique sur place. C'était en particulier le cas des expériences menées avec des substances, des plantes et des animaux, ainsi que des expériences qui ne pouvaient pas être interrompues complètement sans conséquences graves. Les recherches relatives au Covid-19 tombaient notamment sous le coup de cette exception.

Dans le cadre de ce fonctionnement d'urgence, 250 demandes ont été traitées, et plus de 200 d'entre elles ont été approuvées avec un degré d'exigences variable. Dans les domaines des sciences naturelles théoriques et des sciences sociales et humaines, la poursuite des activités en télétravail a été un peu plus facile, mais là encore, les conséquences ont été considérables. Même si l'on a observé, avec une fréquence inhabituelle, le syndrome des « yeux carrés » chez de nombreux membres de l'Université à la faveur des premiers assouplissements du confinement pendant l'été, nous avons constaté avec étonnement la rapidité avec laquelle la communication numérique s'est imposée sur tous les canaux et comment il a été possible de trouver de nouvelles méthodes d'exécution de l'activité de recherche. Cette situation a néanmoins montré les points faibles du système et comment nos infrastructures, en partie obsolètes, ont été sollicitées dans ces conditions difficiles pour fournir malgré tout un travail de qualité.

Les autres phases de l'année 2020 ont été également marquées par une sorte de « drôle de guerre », avec des événements survenant par vagues. Alors que les activités de régulation étaient initialement réalisées de manière centralisée, il a été progressivement possible de les replacer sous la responsabilité des facultés et instituts. La mise en œuvre des concepts de protection adaptés est demeurée importante, tout comme la disponibilité rapide d'informations sur les événements critiques affectant l'activité de recherche dans son ensemble. Cette phase d'urgence a ainsi activé de nombreux canaux de communication dont nous ne souhaitons pas nous passer aujourd'hui et qui nous aident à aborder des problématiques individuelles de manière plus différenciée qu'au départ.

« Le succès lié à l'attribution des fonds de recherche nationaux montre que nous sommes sur la bonne voie. »

---

### L'encouragement de l'interdisciplinarité porte ses fruits

Lors de la préparation du présent rapport, une chose m'a frappé, et plus précisément la manière dont les chercheur-euse-s bernois-es ont travaillé activement et avec succès malgré les conditions difficiles dictées par la pandémie. J'attire ici l'attention sur les quelque 200 demandes de projet du FNS ou la quarantaine de projets européens obtenus. Nous avons constaté de manière réjouissante que de nombreux jeunes chercheur-euse-s ont connu la réussite dans leur travail.

Pour en revenir au coronavirus : concernant la recherche sur le Covid-19, le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique a lancé deux programmes dans lesquels l'Université de Berne a obtenu des résultats très concluants. Dans le cadre de l'appel d'offres spécial du coronavirus, huit projets bernois (sur un total de 36 en Suisse) ont reçu une aide financière totale de 2,4 millions de francs (sur les 10 millions distribués en Suisse). Dans le cadre du programme national de recherche 78 « Covid-19 », sept projets bernois se sont vu attribuer une enveloppe de 6 millions de francs (sur un total de 20 millions pour 27 projets dans toute la Suisse). Le site de Berne a tiré son épingle du jeu grâce à plusieurs facteurs : nous comptons dans nos rangs des chercheur-euse-s hautement qualifié-e-s, nous accordons une grande importance à l'excellence méthodologique dans les matières fondamentales et nous avons encouragé une approche interdisciplinaire pendant de nombreuses années. Grâce à ces fondements solides, nous avons pu constituer, à l'aide d'approches innovantes, de nouveaux groupes de travail rapidement et avec souplesse, de la recherche fondamentale aux questions psychologiques, sociales et économiques en passant

par la translation clinique. L'éventail des thèmes est large. Il va des questions pneumologiques aux thèmes relevant des sciences sociales en passant par les questions épidémiologiques. Il y a également lieu de mentionner le réseau international auquel participent des chercheur-euse-s d'Oxford, de Yale et de Tokyo pour les projets soutenus. Le succès lié à l'attribution des fonds de recherche nationaux montre que nous sommes sur la bonne voie.

## Une culture de la qualité développée en commun

L'Université de Berne a tiré parti de la procédure d'accréditation en cours du système d'assurance qualité universitaire pour développer une culture de la qualité dans le cadre d'un processus solidement étayé.

Par la Prof. Dr. Silvia Schroer, Vice-rectrice de la qualité

Fin 2021, l'Université de Berne aura conclu sa première procédure d'accréditation institutionnelle en vertu de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Selon la LEHE, les hautes écoles doivent disposer de leur propres systèmes d'assurance qualité afin de consolider le niveau qualitatif élevé de leurs prestations et poursuivre continuellement leur développement. Grâce à l'accréditation institutionnelle, l'Université prouve qu'elle possède un excellent système d'assurance qualité. La qualité de l'enseignement, de la recherche, de la formation continue et des services joue un rôle essentiel. Par ailleurs, il est procédé à un contrôle afin de déterminer p. ex. si une haute école dispose de structures viables de planification et de direction, si les membres de la haute école bénéficient de droits de participation appropriés et si le système permet la réalisation d'objectifs dans les domaines de l'égalité des chances et du développement durable.

Le 19 mai 2020, la procédure d'accréditation de l'Université de Berne, qui dure un an et demi, a été ouverte officiellement en présence du Recteur Christian Leumann, de la Vice-rectrice Silvia Schroer, des responsables de projet Claudia Saalfrank et Jürg Friedli et des responsables de l'agence d'accréditation AAQ.

### Un processus inspirant

Pendant la première partie de la procédure, l'Université a présenté, dans le cadre d'une auto-évaluation, la structure et le fonctionnement de son système d'assurance qualité et de développement de la qualité (QSE). Afin de garantir le soutien le plus large possible, les configurations, les différentes unités universitaires et les cultures des facultés de la haute école ont été intégrées dans ce processus. Les parties prenantes ont vécu l'élaboration en commun du rapport d'auto-évaluation

comme un processus inspirant, qui s'est traduit par de nombreuses stimulations innovantes pour les échanges interuniversitaires sur les thèmes de la QSE et aussi au-delà de la préparation du rapport.

La remise du rapport d'auto-évaluation, en décembre 2020, a marqué une étape importante pour l'Université de Berne dans son parcours vers l'accréditation institutionnelle. L'Université a accordé une très grande importance au rapport et aussi au travail sur une culture globale de la qualité. L'accréditation n'est pas une fin en soi, mais un défi récurrent visant à développer avec résolution l'assurance qualité et le développement de la qualité (QSE).

### Une information complète

L'assurance qualité et le développement de la qualité doivent être vus comme un processus permanent allant au-delà de l'accréditation. La brochure sur la QSE ([www.unibe.ch/unibe/portal/content/e809/e810/e812/e708931/e715528/e952031/P75938\\_UniBern\\_Imagebrochure\\_FR\\_WEB\\_ger.pdf](http://www.unibe.ch/unibe/portal/content/e809/e810/e812/e708931/e715528/e952031/P75938_UniBern_Imagebrochure_FR_WEB_ger.pdf)) parue début 2020 propose plus d'informations sur cette démarche au sein de notre Université et sur les structures, les organes et les stratégies qui y contribuent. Un concept de communication articulé autour de la QSE universitaire a été défini afin d'informer tous les membres de l'Université de manière complète et appropriée sur les mesures, les processus et les résultats de la QSE universitaire et de les intégrer dans son évolution.

### Trente ans de mobilisation pour l'égalité

L'Université de Berne a fêté les trente ans du bureau de l'égalité entre femmes et hommes : en 1990, l'Université de Berne a ainsi été la première haute école suisse à créer un service dédié à la promotion des femmes. Un retour sur ces trois décennies de travail en faveur

« Dans son rôle d'institution, l'Université de Berne s'est fixé comme objectif d'atteindre d'ici 2025 la neutralité climatique dans tous les domaines qu'elle influence directement. »

---

de l'égalité nous montre que l'Université de Berne s'est toujours mobilisée et se mobilise encore avec résolution en faveur de cette égalité. Ce fut donc le cas en 2020, année pendant laquelle ont notamment été adoptés et financés les plans relatifs à l'égalité dans les facultés et les centres, qui intègrent désormais d'autres aspects de l'égalité des chances (diversité).

#### **La neutralité climatique d'ici 2025**

Dans son rôle d'institution, l'Université de Berne s'est fixé comme objectif d'atteindre d'ici 2025 la neutralité climatique dans tous les domaines qu'elle influence directement. Avec le concours d'une société de conseil externe, nous avons procédé à un état des lieux concernant les émissions de CO<sub>2</sub> et établi un bilan CO<sub>2</sub> pour 2019, qui servira d'année de référence. Les recommandations existantes sur les voyages de service, qui permettent aux collaborateur·trice·s de l'Université de rendre leurs déplacements plus compatibles avec le développement durable, sont désormais complétées par un système de feux de signalisation. Ce système précise les destinations européennes qu'il faut rejoindre en train et celles pour lesquelles le train est prioritaire par rapport à l'avion.

## Flexibilisation de la formation continue

À la fois attractive et performante, l'offre de formations continues de l'Université de Berne passe à l'ère du numérique et s'adapte de manière plus flexible aux besoins des participant-e-s grâce aux choix et aux combinaisons possibles.

Par le Prof. Dr. Achim Conzelmann, Vice-recteur du développement

Par le biais d'une offre diversifiée de formations continues, l'Université de Berne s'engage en faveur de l'apprentissage de personnes hautement qualifiées tout au long de leur vie. En 2020, nous avons pu de nouveau étendre cette offre, par exemple avec un CAS en Advanced Machine Learning. Depuis début 2020, l'Université de Berne encourage également la flexibilisation de sa formation continue dans le cadre de sa stratégie de numérisation. Une formation continue flexible se traduit par des formats adaptés et offre des possibilités de choix et de combinaisons, l'objectif étant de proposer le contenu le plus pertinent possible aux participant-e-s. Le transfert de connaissances dans le monde du travail doit encore gagner en dynamisme grâce à des marges de manœuvre concernant divers aspects (contenus et organisation) et les configurations d'apprentissage. Cette formation continue propre aux hautes écoles, orientée vers l'avenir, s'appuie sur le groupe de réflexion « BEflex » du Centre de formation continue universitaire de l'Université de Berne.

Avec plus de 100 filières d'études, le domaine des formations continues a fait preuve d'une très grande flexibilité, alors que l'offre d'apprentissage a basculé en un temps record vers des formats numériques en raison de la pandémie de coronavirus. Le confinement a notamment vu le déroulement du premier hackathon d'évaluation au monde et d'un programme de formation continue en ligne pour les collaborateur-trice-s travaillant dans le domaine du tourisme suisse. Nos efforts ont payé : au semestre d'automne, le nombre des participant-e-s au CAS et au DAS a augmenté par rapport à l'année précédente.

### La promotion des carrières et de la relève ancrée encore davantage dans nos valeurs

À la suite du projet « Programmes doctoraux HEU » de swissuniversities, arrivé à son terme en 2020, l'Université de Berne a lancé un instrument comparable de promotion interne à l'Université afin de poursuivre l'ancrage de la formation doctorale et de mieux préparer les doctorant-e-s à une carrière universitaire et à une carrière professionnelle en dehors de l'Université. Dans un premier temps, la Direction de l'Université a approuvé, pour environ 400 doctorant-e-s, les demandes des huit facultés portant sur 19 programmes majoritairement interfacultaires et/ou interuniversitaires et des modules de cours.

Par ailleurs, le Transferable Skills Program, avec ses quelque 40 formats et plus de 600 participant-e-s de toutes les filières d'études, a rencontré un grand succès. À l'occasion d'ateliers de plusieurs jours, les doctorant-e-s et les postdoctorant-e-s peuvent approfondir leurs qualifications clés, comme l'écriture scientifique, la gestion de projets ou les compétences de direction.

En début d'année, le Career Service a dû suspendre provisoirement son offre. À l'automne, les étudiant-e-s ont pu faire leur choix parmi une cinquantaine de cours, proposés en partie en présentiel et en distanciel, comme les vérifications de CV, les préparations aux entretiens d'embauche, les ateliers portant sur les compétences de candidature, les tables rondes et les présentations aux employeurs.

### Poursuite de la stratégie d'internationalisation

Le bilan relatif aux mesures d'internationalisation lancées en 2016 a permis de confirmer le rôle de la communication, des relations et de la diplomatie

## « La participation active au réseau « The Guild », qui regroupe des universités dont l'activité est fortement axée sur la recherche, a fait ses preuves. »

scientifique au niveau international, qui sont autant de champs d'action importants.

La participation active au réseau « The Guild », qui regroupe des universités européennes dont l'activité est fortement axée sur la recherche, a également fait ses preuves. En 2020, les scientifiques de l'Université de Berne ont rédigé avec des collègues de 20 universités partenaires de nombreuses déclarations et papiers de position, qui ont suscité un grand intérêt dans les discussions européennes sur la politique de la recherche. Malgré les annulations de nombreuses visites de délégations à cause de la pandémie, nous avons pu rencontrer quelques invité-e-s allemand-e-s en septembre : en s'appuyant sur l'exemple de projets au long cours menés dans la recherche spatiale et climatique, le Recteur Christian Leumann a ainsi présenté à une délégation du Bundestag, des Länder et des hautes écoles allemandes l'importance que l'Université de Berne accorde à une coopération internationale de recherche.

L'année a été également mise à profit pour renforcer l'ancrage de la participation de l'Université au réseau « Scholars at Risk ». Il a été ainsi possible de faire progresser l'admission d'un scientifique bénéficiant de ce programme.

### **Soutien aux étudiant-e-s d'un programme d'échange**

En début d'année, les programmes d'échange des étudiant-e-s ont connu un coup d'arrêt marqué à cause du confinement et des restrictions pesant sur les voyages. De nombreuses solutions individuelles ont donc dû être trouvées. À l'automne 2020, l'International Office s'était déjà préparé à des exigences particulières : les

étudiant-e-s en mobilité arrivant-e-s ont été accueilli-e-s et conseillé-e-s physiquement lorsque cela était possible. La semaine d'orientation a été réalisée de manière virtuelle dans la mesure du possible. Cette offre comprenait également des discussions en ligne autour d'un café et l'assistance d'étudiant-e-s qui ont aidé leur condisciples étrangers à passer leurs premiers jours de quarantaine à Berne.

## Danger pour notre compétitivité

Alors que le financement de base de l'Université de Berne peut compter sur une contribution solide du canton, les retards pris dans la rénovation et l'extension de l'infrastructure immobilière nuisent à la compétitivité de l'Université. Cette situation pèse également sur le développement de toute la région.

Par Markus Brönnimann, Directeur administratif

En dehors des systèmes et infrastructures, la Direction de l'administration est responsable d'une grande partie des services nécessaires au fonctionnement de l'enseignement et de la recherche. La pandémie de coronavirus nous a particulièrement sollicités : il s'agissait non seulement de mettre en place, dans un laps de temps très court, l'enseignement à distance et le télétravail, mais aussi d'adapter en permanence les concepts de protection des bâtiments et bibliothèques aux changements de régime. Nous pouvons affirmer à juste titre que nous avons su relever ces défis pendant cette période difficile.

Naturellement, nous avons grandement appris de cette situation. Nous savons dans quels domaines nous pouvons simplifier encore plus les processus administratifs, quelles discussions fonctionnent via les conférences vidéo et de quelle manière. Nous utilisons aussi de plus en plus les outils numériques simplifiant notre collaboration. C'est donc à point nommé que le Digital Officer de l'Université a pris ses fonctions en milieu d'année au sein de la Direction de l'administration.

### Mise en œuvre de mesures immédiates avec nos propres ressources

Alors que nous avons été contraints de franchir une étape (peut-être un peu trop ambitieuse) vers un univers professionnel numérique, les infrastructures de l'Université n'ont malheureusement connu guère de changements. Grâce à sa bonne réputation, l'Université est un lieu attractif pour les chercheurs et les étudiant·e·s, qui ont besoin de laboratoires, de bureaux et de locaux d'apprentissage. Nous avons certes connu une certaine réussite. Le concours portant sur le bâtiment de recherche de médecine sur le site de l'Insel s'est achevé, et il a été possible d'aménager

des infrastructures modernes de laboratoire dans des bâtiments dignes de figurer au patrimoine historique. Compte tenu de la pandémie, la mise en service du laboratoire de sécurité biologique de niveau BSL-3 unique en Suisse à l'Institut des maladies infectieuses vient à point nommé. D'autres projets d'infrastructure importants sont néanmoins bloqués au stade de la planification. Ces projets ont à peine progressé en raison de difficultés affectant les structures et le personnel de la Direction des travaux publics du canton de Berne. Nous trouvons cette situation très préoccupante. Par ailleurs, les rénovations nécessaires, déjà étendues, sont toujours plus importantes, et l'Université doit de plus en plus appliquer des mesures immédiates avec ses propres ressources alors que les bâtiments appartiennent au canton.

### Des propositions de solutions prêtes

Avec les offices cantonaux participant aux projets, nous avons donc défini des propositions afin de résoudre les problèmes. Ces propositions ont été discutées au sein du Grand Conseil. Malheureusement, elles n'ont pas toutes été approuvées. Concernant l'entretien des bâtiments, des solutions sont néanmoins envisageables et donnent à l'Université plus de responsabilités pour mettre en œuvre plus rapidement les mesures urgentes d'entretien.

Alors que l'Université peut compter sur une contribution solide du canton pour son financement de base, il est d'ores et déjà prévisible que nous aurons à combler à moyen et long terme des lacunes considérables concernant les bâtiments. On peut donc logiquement s'attendre à ce que cette situation ait des répercussions sur la position de l'Université de Berne dans l'optique du recrutement de personnes qualifiées et motivées.

## « Les conséquences financières de la pandémie se feront surtout sentir dans les prochaines années. »

---

Cet impact négatif touche aussi la région de Berne en tant que place de formation, de recherche et économique.

### Impact de la pandémie sur les comptes annuels

En 2020, le chiffre d'affaires total de l'Université n'a guère évolué par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 916,9 millions de francs. Le résultat annuel ressortant des comptes s'élève à 35,5 millions de francs, et le résultat du financement de base atteint 4,1 millions de francs. La pandémie de coronavirus a impacté le chiffre d'affaires et le résultat. Le confinement a provoqué des retards pour de nombreux projets et travaux, et a même empêché leur lancement ou leur réalisation. Cette situation a entraîné une baisse des dépenses et a donc soulagé le résultat. Par ailleurs, des services n'ont pas été fournis faute de demande ou nous avons été dans l'incapacité de les fournir. Cela a provoqué une forte baisse des revenus dans plusieurs établissements. Les conséquences financières de la pandémie se feront surtout sentir dans les prochaines années. En voici un exemple : nous devons assurer le financement de la relève scientifique dont les projets subissent des retards à cause des restrictions de la crise sanitaire et dont les engagements à durée limitée ne sont plus garantis à cause de l'arrêt du financement des projets.

La bonne réputation de l'Université de Berne se confirme néanmoins au vu de la hausse du nombre d'étudiant-e-s et de l'augmentation des financements externes pour la recherche nationale et internationale. Nous en tirons une grande satisfaction.

Le financement fourni par le canton, qui reste stable, permet à l'Université de poursuivre ses projets stratégiques pendant les prochaines années et de s'atteler

à de nouveaux projets. Citons en guise d'exemple les projets « Médecine +100 », « Filière intégrale en pharmacie », « Center for Precision Medicine », « Stratégie de numérisation » et le soutien apporté à la mise en place de la Fondation Wyss Academy for Nature.

## Financement de l'Université 2020

Montants en KCHF	2020	Quotité
<b>Financement de base <sup>1</sup></b>	<b>557 560</b>	<b>60,8%</b>
Contributions du canton de Berne	319 140	34,8%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU) <sup>2</sup>	118 323	12,9%
Subventions de la Confédération	99 818	10,9%
Autres revenus	20 279	2,2%
– Taxes universitaires	20 118	2,2%
– Revenus divers	161	0,0%
<b>bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+4 050</b>	
<b>Financement externe <sup>1</sup></b>	<b>359 348</b>	<b>39,2%</b>
Promotion de la recherche	152 025	16,6%
– Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS)	113 060	12,3%
– Innosuisse	6 871	0,7%
– programmes de recherche de l'UE	21 071	2,3%
– promotion de la recherche internationale (autres)	11 023	1,2%
Recherche secteur public	30 311	3,3%
Moyens secteur privé <sup>3</sup>	37 122	4,0%
Revenus divers	139 890	15,3%
– formation continue	9 329	1,0%
– entreprises de services	78 297	8,5%
– revenus divers	52 264	5,7%
<b>bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+31 468</b>	
<b>Produits totaux</b>	<b>916 908</b>	<b>100,0%</b>
<b>Charges totales</b>	<b>881 390</b>	
<b>Résultat annuel bénéfice (+) / perte (-)</b>	<b>+35 518</b>	

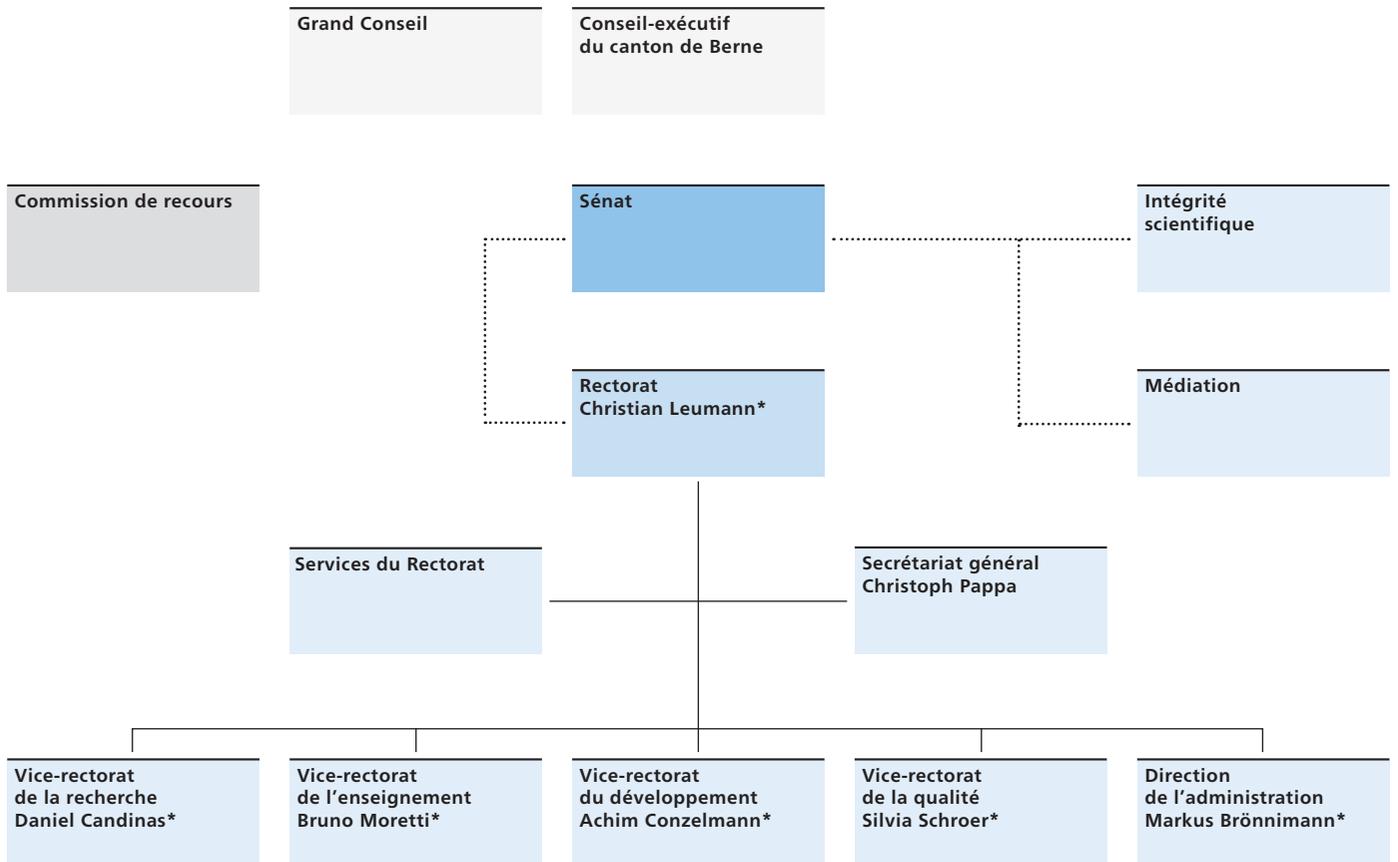
<sup>1</sup> **Financement de base / financement externe** : les recettes de l'Université qui constituent le financement structurel de base de l'Université comptent parmi le budget de base. Toutes les autres recettes font état de financements externes.

<sup>2</sup> **Accord intercantonal universitaire (AIU)** : l'AIU régit la participation des cantons au financement des universités. Il définit la contribution du canton de domicile d'un-e étudiant-e à la prise en charge des frais liés à l'enseignement.

<sup>3</sup> **Moyens secteur privé** : recettes de la part de l'économie privée, de particuliers, de fondations et d'organisations similaires.



# Organigramme



Facultés							
Faculté de théologie David Plüss	Faculté de droit Andreas Lienhard	Faculté d'économie et de sciences sociales Winand Emons	Faculté de médecine Claudio Bassetti	Faculté vetsuisse David Spreng	Faculté des lettres Elena Mango	Faculté des sciences humaines Ernst-Joachim Hossner	Faculté des sciences naturelles Zoltán Balogh

**Centres de compétence** : Fundamental Physics / Biomedical Engineering / Precision Medicine / Climate Change / Development and Environment / Space and Habitability / International Trade Regulation / Public Management / Regional Economic Development

**Centres facultaires** : Global Studies / Study of Language and Society

\* Membres de la Direction de l'Université

État au 31.12.2020

## Direction de l'Université



---

**Dr. Christoph Pappa**  
Secrétaire général

---

**Prof. Daniel Candinas**  
Vice-recteur de la recherche

---

**Prof. Christian Leumann**  
Recteur

---

**Markus Brönnimann**  
Directeur administratif

---

**Prof. Achim Conzelmann**  
Vice-recteur du développement

---

**Prof. Silvia Schroer**  
Vice-rectrice de la qualité

---

**Prof. Bruno Moretti**  
Vice-recteur de l'enseignement

## Directions des facultés

---

**Prof. David Plüss**  
Doyen de la Faculté de théologie




---

**Prof. Andreas Lienhard**  
Doyen de la Faculté de droit




---

**Prof. Winand Emons**  
Doyen de la Faculté d'économie  
et de sciences sociales




---

**Prof. Claudio Bassetti**  
Doyen de la Faculté de médecine




---

**Prof. David Spreng**  
Doyen de la Faculté vetsuisse




---

**Prof. Elena Mango**  
Doyenne de la Faculté des lettres




---

**Prof. Ernst-Joachim Hossner**  
Doyen de la Faculté des sciences  
humaines




---

**Prof. Zoltán Balogh**  
Doyen de la Faculté des sciences  
naturelles

# Sénat

Le Sénat est l'organe législatif le plus élevé de l'Université et soutient la Direction de l'Université dans l'accomplissement du mandat du Conseil-exécutif.

## Composition et compétences

Le Sénat regroupe le Recteur, les doyen-ne-s, les délégué-e-s des facultés, les enseignant-e-s, les assistant-e-s et les étudiant-e-s. Il promulgue les statuts de l'Université et les règlements universitaires globaux.

Le Sénat détermine le plan pluriannuel et financier, et adopte le rapport annuel ainsi que le rapport de prestations. Il prend les décisions importantes sur l'organisation et élit les membres des commissions permanentes. Il fait des propositions pour élire ou nommer les membres de la Direction de l'Université.

### Présidence

**Prof. Dr. Christian Leumann**  
Recteur

### Facultés

**Prof. David Plüss**  
doyen de la Faculté de théologie

**Prof. Andreas Lienhard**  
doyen de la Faculté de droit

**Prof. Marianne Lehmkuhl**  
déléguée de la Faculté de droit

**Prof. Winand Emons**  
doyen de la Faculté d'économie et de sciences sociales

**Prof. Adrian Vatter**  
délégué de la Faculté d'économie et de sciences sociales

**Prof. Claudio Bassetti**  
doyen de la Faculté de médecine

**Prof. Sebastian Wolf**  
délégué de la Faculté de médecine

**Prof. David Spreng**  
doyen de la Faculté vetsuisse

**Prof. Elena Mango**  
doyenne de la Faculté des lettres

**Prof. Gabriele Rippl**  
déléguée de la Faculté des lettres

**Prof. Ernst-Joachim Hossner**  
doyen de la Faculté des sciences humaines

**Prof. Stefan Troche**  
délégué de la Faculté des sciences humaines

**Prof. Zoltán Balogh**  
doyen de la Faculté des sciences naturelles

**Prof. Doris Rentsch**  
déléguée de la Faculté des sciences naturelles

### Unités universitaires interfacultaires et centrales

**Prof. Manfred Elsig**  
délégué

### Association des enseignant-e-s

**Dr. Marc Zibung**  
délégué

**PD Dr. Prabitha Urwyler**  
déléguée

### Association des assistant-e-s

**Stefan Emmenegger**  
délégué

**Dr. Alma Brodersen**  
déléguée

### Association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (AEB)

**Valeria Pisani**  
déléguée

**Sebastian Held**  
délégué

**Manuel Abebe**  
délégué

**Leena Raass**  
déléguée

### Membres avec voix consultative

#### Direction de l'Université

**Prof. Bruno Moretti**  
Vice-recteur de l'enseignement

**Prof. Daniel Candinas**  
Vice-recteur de la recherche

**Prof. Silvia Schroer**  
Vice-rectrice de la qualité

**Prof. Achim Conzelmann**  
Vice-recteur du développement

**Markus Brönnimann**  
Directeur administratif

#### Secrétaire général

**Dr. Christoph Pappa**

#### Personnel administratif et technique

**Sylvia Kilchenmann**  
déléguée

**Christa Brünisholz**  
déléguée

#### Sénatrices et sénateurs honoraires

**Dr. Renatus Gallati**  
**Walter Inäbnit**  
**Dr. Celia Zwillenberg**  
**Dr. Christophe von Werdt**

### Hôtes permanents

#### Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

**Claudia Willen**  
co-chef-fe du bureau

#### Service communication et marketing

**Christian Degen**  
chef du service

#### Secrétariat général

**Flurina Stettler**  
Secrétariat du Sénat

État au 31.12.2020

# Statistiques

## Étudiant-e-s

## Étudiant-e-s selon le niveau d'études (semestre d'automne 2020)

Tous-tes les étudiant-e-s	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue		
	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>19 230</b>	<b>58 %</b>	<b>11 %</b>	<b>36 %</b>	<b>8 240</b>	<b>57 %</b>	<b>3 %</b>	<b>50 %</b>	<b>4 625</b>	<b>59 %</b>	<b>10 %</b>	<b>41 %</b>	<b>3 261</b>	<b>54 %</b>	<b>41 %</b>	<b>24 %</b>	<b>3 104</b>	<b>61 %</b>	<b>4 %</b>
Faculté de théologie	347	50 %	11 %	29 %	63	59 %	3 %	70 %	35	69 %	11 %	43 %	50	46 %	58 %	26 %	199	46 %	1 %
Faculté de droit	2 321	58 %	7 %	48 %	1 080	60 %	4 %	59 %	598	62 %	10 %	48 %	201	39 %	19 %	42 %	442	56 %	3 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	2 757	39 %	5 %	38 %	1 316	42 %	4 %	51 %	699	42 %	7 %	46 %	128	43 %	31 %	32 %	614	31 %	0 %
Faculté de médecine	3 837	59 %	16 %	33 %	1 103	61 %	3 %	45 %	986	56 %	4 %	41 %	1 456	57 %	35 %	25 %	292	65 %	5 %
Faculté vetsuisse Berne	590	81 %	18 %	26 %	247	87 %	1 %	32 %	136	85 %	2 %	34 %	204	71 %	50 %	13 %	3	100 %	100 %
Faculté des lettres	2 373	62 %	13 %	42 %	1 298	63 %	4 %	51 %	651	63 %	17 %	37 %	380	57 %	41 %	24 %	44	64 %	2 %
Faculté des sciences humaines	4 102	72 %	6 %	27 %	1 685	66 %	3 %	41 %	868	74 %	7 %	36 %	187	64 %	30 %	30 %	1 362	79 %	5 %
Faculté des sciences naturelles	2 903	46 %	21 %	41 %	1 448	47 %	3 %	57 %	652	48 %	23 %	38 %	655	43 %	60 %	16 %	148	45 %	5 %

## Évolution du nombre d'étudiant-e-s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre d'étudiant-e-s									Différence	
		2017	2018	2019	2020	2017-2020				
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>17 882</b>	<b>18 019</b>	<b>+1 %</b>	<b>18 576</b>	<b>+3 %</b>	<b>19 230</b>	<b>+4 %</b>	<b>+1 348</b>	<b>+8 %</b>
	Hommes	44 %	43 %		43 %		42 %			
	Femmes	56 %	57 %		57 %		58 %			
Bachelor	<b>Total</b>	<b>7 709</b>	<b>7 692</b>	<b>0 %</b>	<b>7 799</b>	<b>+1 %</b>	<b>8 240</b>	<b>+6 %</b>	<b>+531</b>	<b>+7 %</b>
	Hommes	44 %	43 %		43 %		43 %			
	Femmes	56 %	57 %		57 %		57 %			
Master	<b>Total</b>	<b>4 614</b>	<b>4 602</b>	<b>0 %</b>	<b>4 611</b>	<b>0 %</b>	<b>4 625</b>	<b>0 %</b>	<b>+11</b>	<b>0 %</b>
	Hommes	43 %	42 %		42 %		41 %			
	Femmes	57 %	58 %		58 %		59 %			
Doctorat	<b>Total</b>	<b>2 882</b>	<b>2 966</b>	<b>+3 %</b>	<b>3 093</b>	<b>+4 %</b>	<b>3 261</b>	<b>+5 %</b>	<b>+379</b>	<b>+13 %</b>
	Hommes	48 %	48 %		48 %		46 %			
	Femmes	52 %	52 %		52 %		54 %			
Formation continue	<b>Total</b>	<b>2 677</b>	<b>2 759</b>	<b>+3 %</b>	<b>3 073</b>	<b>+11 %</b>	<b>3 104</b>	<b>+1 %</b>	<b>+427</b>	<b>+16 %</b>
	Hommes	40 %	39 %		39 %		39 %			
	Femmes	60 %	61 %		61 %		61 %			

D'autres statistiques sont disponibles via : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Étudiant-e-s entrant-e-s selon le niveau d'études (semestre d'automne 2020)

Tous-tes les nouveaux et nouvelles entrant-e-s	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation continue		
	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.	BE	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>5 300</b>	<b>58 %</b>	<b>9 %</b>	<b>39 %</b>	<b>2 689</b>	<b>59 %</b>	<b>3 %</b>	<b>50 %</b>	<b>1 316</b>	<b>59 %</b>	<b>10 %</b>	<b>39 %</b>	<b>660</b>	<b>57 %</b>	<b>35 %</b>	<b>23 %</b>	<b>635</b>	<b>55 %</b>	<b>3 %</b>
Faculté de théologie	44	50 %	18 %	45 %	12	33 %	8 %	58 %	14	64 %	21 %	36 %	5	0 %	60 %	40 %	13	69 %	8 %
Faculté de droit	604	61 %	5 %	52 %	346	64 %	4 %	59 %	121	57 %	7 %	46 %	21	43 %	10 %	43 %	116	59 %	4 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	800	41 %	3 %	41 %	398	40 %	3 %	55 %	200	48 %	5 %	48 %	20	55 %	25 %	25 %	182	33 %	0 %
Faculté de médecine	1 170	58 %	12 %	34 %	361	59 %	2 %	44 %	340	55 %	5 %	41 %	413	58 %	28 %	24 %	56	71 %	5 %
Faculté vetsuisse Berne	157	85 %	15 %	24 %	76	80 %	1 %	29 %	44	89 %	2 %	30 %	34	91 %	53 %	6 %	3	100 %	100 %
Faculté des lettres	548	66 %	9 %	40 %	318	65 %	3 %	50 %	149	68 %	17 %	35 %	40	73 %	43 %	15 %	41	66 %	2 %
Faculté des sciences humaines	1 041	73 %	5 %	32 %	623	70 %	4 %	38 %	240	78 %	8 %	34 %	19	63 %	16 %	53 %	159	75 %	2 %
Faculté des sciences naturelles	936	47 %	14 %	45 %	555	51 %	3 %	59 %	208	46 %	22 %	36 %	108	40 %	60 %	15 %	65	32 %	5 %

## Évolution du nombre d'étudiant-e-s entrant-e-s selon le niveau d'études et le sexe

Nombre nouveaux et nouvelles entrant-e-s		Différence								
		2017	2018	2019	2020	2017-2020				
<b>Total</b>	<b>Tous</b>	<b>4 944</b>	<b>5 028</b>	<b>+2 %</b>	<b>5 152</b>	<b>+2 %</b>	<b>5 300</b>	<b>+3 %</b>	<b>+356</b>	<b>+7 %</b>
	Hommes	43 %	42 %		41 %		42 %			
	Femmes	57 %	58 %		59 %		58 %			
Bachelor	<b>Tous</b>	<b>2 416</b>	<b>2 492</b>	<b>+3 %</b>	<b>2 509</b>	<b>+1 %</b>	<b>2 689</b>	<b>+7 %</b>	<b>+273</b>	<b>+11 %</b>
	Hommes	42 %	41 %		40 %		41 %			
	Femmes	58 %	59 %		60 %		59 %			
Master	<b>Tous</b>	<b>1 365</b>	<b>1 349</b>	<b>-1 %</b>	<b>1 333</b>	<b>-1 %</b>	<b>1 316</b>	<b>-1 %</b>	<b>-49</b>	<b>-4 %</b>
	Hommes	41 %	43 %		40 %		41 %			
	Femmes	59 %	57 %		60 %		59 %			
Doctorat	<b>Tous</b>	<b>542</b>	<b>550</b>	<b>+1 %</b>	<b>592</b>	<b>+8 %</b>	<b>660</b>	<b>+11 %</b>	<b>+118</b>	<b>+22 %</b>
	Hommes	46 %	50 %		43 %		43 %			
	Femmes	54 %	50 %		57 %		57 %			
Formation continue	<b>Tous</b>	<b>621</b>	<b>637</b>	<b>+3 %</b>	<b>718</b>	<b>+13 %</b>	<b>635</b>	<b>-12 %</b>	<b>+14</b>	<b>+2 %</b>
	Hommes	49 %	42 %		45 %		45 %			
	Femmes	51 %	58 %		55 %		55 %			

D'autres statistiques sont disponibles via : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Étudiant-e-s

## Diplômes de l'année 2020

	Total			Bachelor			Master			Doctorat			Formation continue <sup>1</sup>			Habitations		
	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.	Total	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>4 609</b>	<b>57 %</b>	<b>12 %</b>	<b>1 539</b>	<b>60 %</b>	<b>3 %</b>	<b>1 558</b>	<b>59 %</b>	<b>9 %</b>	<b>746</b>	<b>51 %</b>	<b>42 %</b>	<b>681</b>	<b>52 %</b>	<b>8 %</b>	<b>85</b>	<b>34 %</b>	<b>52 %</b>
Faculté de théologie	40	65 %	13 %	8	50 %	0 %	9	78 %	11 %	3	67 %	33 %	17	65 %	0 %	3	67 %	100 %
Faculté de droit	595	58 %	7 %	226	64 %	1 %	252	59 %	9 %	27	48 %	56 %	89	43 %	3 %	1	0 %	100 %
Faculté d'économie et de sciences sociales	766	40 %	3 %	265	45 %	2 %	259	41 %	5 %	22	32 %	32 %	219	34 %	1 %	1	0 %	0 %
Faculté de médecine	1 106	54 %	19 %	231	58 %	4 %	319	58 %	5 %	421	51 %	34 %	70	60 %	14 %	65	34 %	52 %
Faculté vetsuisse Berne	176	85 %	19 %	46	87 %	2 %	65	89 %	2 %	64	80 %	47 %	0	0 %	0 %	1	0 %	100 %
Faculté des lettres	501	67 %	12 %	253	71 %	3 %	171	65 %	16 %	60	55 %	37 %	11	82 %	0 %	6	33 %	33 %
Faculté des sciences humaines	801	74 %	7 %	314	69 %	4 %	238	80 %	6 %	29	59 %	34 %	216	77 %	10 %	4	25 %	25 %
Faculté des sciences naturelles	624	41 %	23 %	196	41 %	3 %	245	44 %	21 %	120	38 %	68 %	59	27 %	13 %	4	50 %	50 %

<sup>1</sup> Master MAS 244 (146 femmes), diplôme DAS 34 (15 femmes), certificat CAS 352 (160 femmes), autres 0 (0 femme)

## Évolution du nombre de diplômes selon le niveau d'études et le sexe

Nombre de diplômes		Différence								
		2017	2018	2019	2020	2017-2020				
<b>Total</b>	<b>Tous</b>	<b>4 307</b>	<b>4 457</b>	<b>+3 %</b>	<b>4 463</b>	<b>0 %</b>	<b>4 609</b>	<b>+3 %</b>	<b>+302</b>	<b>+7 %</b>
	Hommes	45 %	45 %		43 %		43 %			
	Femmes	55 %	55 %		57 %		57 %			
Bachelor	<b>Tous</b>	<b>1 601</b>	<b>1 638</b>	<b>+2 %</b>	<b>1 534</b>	<b>-6 %</b>	<b>1 539</b>	<b>0 %</b>	<b>-62</b>	<b>-4 %</b>
	Hommes	43 %	44 %		40 %		40 %			
	Femmes	57 %	56 %		60 %		60 %			
Master	<b>Total</b>	<b>1 549</b>	<b>1 629</b>	<b>+5 %</b>	<b>1 570</b>	<b>-4 %</b>	<b>1 558</b>	<b>-1 %</b>	<b>+9</b>	<b>+1 %</b>
	Hommes	44 %	45 %		41 %		41 %			
	Femmes	56 %	55 %		59 %		59 %			
Doctorat	<b>Total</b>	<b>600</b>	<b>640</b>	<b>+7 %</b>	<b>637</b>	<b>0 %</b>	<b>746</b>	<b>+17 %</b>	<b>+146</b>	<b>+24 %</b>
	Hommes	47 %	46 %		44 %		49 %			
	Femmes	53 %	54 %		56 %		51 %			
Formation continue	<b>Total</b>	<b>493</b>	<b>489</b>	<b>-1 %</b>	<b>630</b>	<b>+29 %</b>	<b>681</b>	<b>+8 %</b>	<b>+188</b>	<b>+38 %</b>
	Hommes	51 %	46 %	-11 %	49 %		48 %			
	Femmes	49 %	54 %		51 %		52 %			
Habitations	<b>Tous</b>	<b>64</b>	<b>61</b>	<b>-5 %</b>	<b>92</b>	<b>+51 %</b>	<b>85</b>	<b>-8 %</b>	<b>+21</b>	<b>+33 %</b>
	Hommes	80 %	67 %		66 %		66 %			
	Femmes	20 %	33 %		34 %		34 %			

D'autres statistiques sont disponibles via : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

## Collaborateur-trice-s

Emplois à plein temps à l'Université de Berne en 2020 (en moyenne annuelle, employé-e-s par financements externes inclus)

	Total			Professorats			Enseignant-e-s			Assistant-e-s			Administration & technique		
	Tous	♀	Étr.	Tous	♀	Étr.	Tous	♀	Étr.	Tous	♀	Étr.	Tous	♀	Étr.
<b>Total</b>	<b>4 855</b>	<b>52%</b>	<b>37%</b>	<b>524</b>	<b>27%</b>	<b>50%</b>	<b>239</b>	<b>36%</b>	<b>38%</b>	<b>2 268</b>	<b>52%</b>	<b>50%</b>	<b>1 824</b>	<b>62%</b>	<b>18%</b>
Faculté de théologie	61	59%	49%	14	36%	64%	7	57%	29%	34	68%	53%	6	67%	17%
Faculté de droit	182	49%	23%	37	27%	30%	12	33%	17%	105	50%	24%	28	79%	11%
Faculté d'économie et de sciences sociales	235	45%	33%	46	17%	67%	16	38%	38%	142	49%	26%	31	74%	10%
Faculté de médecine	1 497	56%	39%	147	20%	42%	78	40%	42%	622	52%	56%	650	70%	22%
Faculté vetsuisse Berne	457	70%	35%	39	41%	51%	11	55%	45%	214	69%	53%	193	77%	12%
Faculté des lettres	408	56%	43%	78	47%	64%	25	48%	44%	258	59%	40%	47	60%	19%
Faculté des sciences humaines	218	55%	31%	28	32%	54%	32	34%	28%	129	63%	31%	29	66%	10%
Faculté des sciences naturelles	1 159	36%	49%	133	17%	48%	39	13%	46%	705	39%	61%	282	41%	20%
Administration centrale	638	57%	18%	2	100%	0%	19	37%	26%	59	76%	20%	558	56%	17%

## Évolution des emplois à plein temps par groupes de personnel et sexe

Nombre d'emplois à plein temps						Différence				
		2017	2018	2019	2020	2017-2020				
<b>Total</b>	<b>Tous</b>	<b>4 499</b>	<b>4 610</b>	<b>+2%</b>	<b>4 719</b>	<b>+2%</b>	<b>4 855</b>	<b>+3%</b>	<b>+356</b>	<b>+8%</b>
	Hommes	50%	49%		49%		48%			
	Femmes	50%	51%		51%		52%			
Professorats	<b>Tous</b>	<b>508</b>	<b>509</b>	<b>0%</b>	<b>517</b>	<b>+2%</b>	<b>524</b>	<b>+1%</b>	<b>+16</b>	<b>+3%</b>
	Hommes	77%	77%		76%		73%			
	Femmes	23%	23%		24%		27%			
Enseignant-e-s	<b>Tous</b>	<b>238</b>	<b>241</b>	<b>+1%</b>	<b>249</b>	<b>+3%</b>	<b>239</b>	<b>-4%</b>	<b>+1</b>	<b>0%</b>
	Hommes	66%	65%		62%		64%			
	Femmes	34%	35%		38%		36%			
Assistant-e-s	<b>Tous</b>	<b>1 983</b>	<b>2 091</b>	<b>+5%</b>	<b>2 171</b>	<b>+4%</b>	<b>2 268</b>	<b>+4%</b>	<b>+285</b>	<b>+14%</b>
	Hommes	51%	50%		49%		48%			
	Femmes	49%	50%		51%		52%			
Administration & technique	<b>Tous</b>	<b>1 770</b>	<b>1 769</b>	<b>0%</b>	<b>1 782</b>	<b>+1%</b>	<b>1 824</b>	<b>+2%</b>	<b>+54</b>	<b>+3%</b>
	Hommes	39%	39%		38%		38%			
	Femmes	61%	61%		61%		62%			

D'autres statistiques sont disponibles via : [www.statistik.unibe.ch](http://www.statistik.unibe.ch)

Service des  
finances

Comptes annuels<sup>1</sup> 2020 de l'Université de Berne

L'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

## Bilan

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Liquidités	1	18 772	16 386	2 386	14,6%
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	2	470 058	406 312	63 746	15,7%
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	30 788	26 770	4 018	15,0%
Autres créances à court terme	4	13 900	11 976	1 924	16,1%
Placements financiers à court terme	5	5 294	4 093	1 201	29,3%
Stocks et travaux en cours	6	6 725	6 491	234	3,6%
Comptes de régularisation actifs	7	54 277	52 060	2 217	4,3%
<b>Actif circulant</b>		<b>599 814</b>	<b>524 088</b>	<b>75 725</b>	<b>14,4%</b>
Immobilisations financières	8	88 580	94 269	-5 689	-6,0%
Immobilisations corporelles	9	46 140	46 422	-282	-0,6%
Immobilisations incorporelles	10	14 062	16 909	-2 847	-16,8%
<b>Actif immobilisé</b>		<b>148 782</b>	<b>157 600</b>	<b>-8 818</b>	<b>-5,6%</b>
<b>Total actifs</b>		<b>748 596</b>	<b>681 688</b>	<b>66 908</b>	<b>9,8%</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11	18 546	17 395	1 151	6,6%
Autres dettes à court terme	12	4 264	2 596	1 668	64,3%
Autres créances à court terme	13	11 036	487	10 549	2165,8%
Engagements financements externes	14	174 603	155 838	18 765	12,0%
Provisions à court terme	15	18 039	14 421	3 619	25,1%
Comptes de régularisation passifs	16	9 273	7 726	1 546	20,0%
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>235 761</b>	<b>198 464</b>	<b>37 298</b>	<b>18,8%</b>
Dettes financières à long terme	17	1 647	1 541	106	6,9%
Provisions à long terme	15	28 111	30 226	-2 114	-7,0%
Engagements de prévoyance	18	81 700	85 600	-3 900	-4,6%
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>111 459</b>	<b>117 367</b>	<b>-5 908</b>	<b>-5,0%</b>
Résultats cumulés		365 858	321 417	44 441	13,8%
Résultat annuel		35 518	44 441	-8 923	-20,1%
<b>Fonds propres</b>		<b>401 376</b>	<b>365 858</b>	<b>35 518</b>	<b>9,7%</b>
<b>Total passifs</b>		<b>748 596</b>	<b>681 688</b>	<b>66 908</b>	<b>9,8%</b>

<sup>1</sup> Les éventuelles différences avec les données des tableaux qui suivent sont dues aux arrondis.

## Compte de résultats

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	2020	2019	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations		319 140	322 140	-3 000	-0,9%
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)		99 818	99 889	-71	-0,1%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)		118 323	113 447	4 876	4,3%
Financement de base ou subventions de partenaires publics	19	537 281	535 476	1 806	0,3%
Contributions de projets par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique		113 060	111 153	1 907	1,7%
Contributions de projets par des organisations internationales		32 049	28 989	3 061	10,6%
Autres contributions de projets		55 402	65 157	-9 755	-15,0%
Contributions de projets par des financements externes	20	200 512	205 299	-4 787	-2,3%
Taxes universitaires		19 594	18 871	723	3,8%
Produits des services permanents		77 727	74 539	3 188	4,3%
Revenus divers		79 383	77 724	1 659	2,1%
Rabais et remises		-624	-775	151	-19,5%
Autres revenus	21	176 080	170 359	5 721	3,4%
Total revenus d'exploitation		913 873	911 134	2 740	0,3%
Traitements		505 294	486 792	18 502	3,8%
Cotisations sociales		89 154	84 770	4 384	5,2%
Autres charges de personnel		5 120	5 958	-838	-14,1%
Charges de personnel	22	599 568	577 520	22 048	3,8%
Acquisition d'appareils		15 457	21 325	-5 868	-27,5%
Charges immobilières et charges des biens-fonds		24 343	24 164	179	0,7%
Autres charges		89 610	102 400	-12 791	-12,5%
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	23	129 410	147 890	-18 480	-12,5%
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique		110 004	109 299	705	0,6%
Subventions à des tiers		25 462	21 437	4 026	18,8%
Subventions	24	135 466	130 736	4 730	3,6%
Amortissement des immobilisations corporelles	9	11 441	12 180	-740	-6,1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 509	3 551	-42	-1,2%
Total charges d'exploitation		879 394	871 878	7 517	0,9%
Produits financiers		3 035	6 382	-3 348	-52,5%
Charges financières		996	1 197	-201	-16,8%
Corrections de valeur immobilisations financières	8	1 000			
Résultat financier	25	1 039	5 185	-4 147	-80,0%
Résultat annuel		35 518	44 441	-8 923	-20,1%

## Tableau de financement

Montants en KCHF	2020	2019
<b>Activité de fonctionnement</b>		
+/- Bénéfice / perte	35 518	44 441
+/- Pertes / bénéfices proportionnel(le)s résultant de l'application de la méthode de mise en équivalence	10	-61
+/- Amortissements / réévaluations de l'actif immobilisé	14 673	14 517
+/- Pertes de valeur / suppression de pertes de valeur	276	1 285
+/- Variation des engagements de prévoyance dans les charges de personnel	-3 900	-3 600
+/- Augmentation / diminution des provisions sans incidence sur le fonds	1 504	-1 215
+/- Autres charges / produits sans incidence sur le fonds	594	-3 466
+/- Perte / gain sur cessions d'immobilisations		-8
+/- Diminution / augmentation des créances	-4 642	-2 005
+/- Diminution / augmentation des stocks et travaux en cours	-234	-603
+/- Diminution / augmentation des autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs	-4 033	3 235
+/- Augmentation / diminution des créances	1 151	-5 602
+/- Augmentation / diminution des autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs	3 215	25
+/- Augmentation / diminution des engagements financements externes	18 765	18 460
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>62 896</b>	<b>65 404</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
- Versements pour l'achat d'immobilisations corporelles	-10 318	-7 651
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations corporelles		277
- Versements pour l'achat d'immobilisations financières à court et long termes	-4 548	-62 356
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations financières à court et long termes	8 948	55 460
- Versements pour l'achat d'immobilisations incorporelles	-1 503	-3 459
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations incorporelles		48
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-7 420</b>	<b>-17 681</b>
<b>Activité de financement</b>		
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à court terme	10 549	61
+/- Emprunt / remboursement d'engagements financiers à long terme	106	-209
<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>	<b>10 655</b>	<b>-148</b>
<b>Total tableau de financement</b>	<b>66 132</b>	<b>47 575</b>
Fonds de liquidités nettes au début de la période	422 698	375 123
Fonds de liquidités nettes à la fin de la période	488 830	422 698
<b>Variation du fonds de liquidités nettes</b>	<b>66 132</b>	<b>47 575</b>

Le fonds de liquidités nettes se compose comme suit :

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Caisse	113	212
Poste	11 476	7 905
Banque	7 183	8 269
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	128 825	123 459
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	341 233	282 853
<b>Total</b>	<b>488 830</b>	<b>422 698</b>

### Tableau des fonds propres au 31.12.2020

Montants en KCHF	Financement de base	Financements externes	Fonds affectés	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2018	64 413	203 319	53 685	321 417
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	15 217	20 575	8 649	44 441
Fonds propres au 31.12.2019	79 630	223 894	62 334	365 858
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	4 050	30 832	636	35 518
Fonds propres au 31.12.2020	83 680	254 726	62 971	401 376

Les fonds propres de l'Université de Berne sont divisés en trois catégories : les fonds principaux, les financements externes et les fonds affectés.

Les fonds principaux comprennent les investissements réalisés par le canton et les autres pouvoirs publics pour l'enseignement, la recherche et les services. Il inclut également le produit des taxes universitaires et une partie des autres revenus.

Les financements externes comprennent les crédits externes non affectés (services permanents, mandats, expertises, dons, honoraires, produits financiers, etc.). Ce sont des fonds pour lesquels les bailleurs n'exigent pas d'affectation à un projet en particulier. Ils peuvent donc être utilisés pour des projets de recherche et des offres de formation continue non spécifiques ainsi que pour le maintien des services permanents.

Les fonds affectés comprennent les fonds provenant de legs et de fondations non autonomes cédés à l'Université de Berne pour une affectation déterminée.

L'Université de Berne ne pouvant pas distribuer de bénéfices, le résultat annuel 2020 sera affecté aux fonds propres après approbation des comptes annuels par le Conseil-exécutif du canton de Berne.

# Annexe

## Principes de présentation des comptes

### Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC (application de toutes les normes RPC). Ils reflètent donc fidèlement l'état de la fortune, des finances et des revenus de l'Université de Berne. L'exercice arrive à son terme le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 16 mars 2021, puis présentés au Sénat pour information le 30 mars 2021. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil-exécutif du canton de Berne et seront ensuite portés à la connaissance du Grand Conseil lors de sa session de septembre.

### Principes de consolidation

L'Université de Berne détient des participations avec un droit de vote de plus de 50 % dans des sociétés. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 30, elle doit donc aussi présenter des comptes consolidés. Toutefois, comme le montant total de ces participations est négligeable, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés. Les participations sont évaluées dans les comptes individuels selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et comptabilisées dans la rubrique des immobilisations financières.

### Principes d'établissement du bilan et des évaluations

Le bilan est établi selon le principe d'évaluation individuelle des actifs et des dettes, qui repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de production et les dettes, à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont explicités ci-dessous.

#### Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les fonds immobilisés. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Comptes courants auprès de l'Administration des finances

Les comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont considérés comme des liquidités.

#### Créances résultant de livraisons et de prestations, et autres créances à court terme

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire dont le montant est calculé à partir de la moyenne des créances effectivement décomptabilisées au cours des deux dernières périodes comptables.

#### Placements financiers à court terme

Les immobilisations financières à court terme sont des immobilisations financières dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an et qu'il est prévu de détenir sur une courte période. Les immobilisations financières à court terme avec valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières à court terme sans valeur boursière doivent être évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des pertes de valeur éventuelles. Le principe d'évaluation individuelle s'applique. Les bénéfices et pertes sur cours ainsi que les corrections de valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période.

#### Stocks et travaux en cours

Les stocks comprennent les matières consommables. Ils sont évalués au coût d'acquisition ou de production ou bien, si elle est plus basse, à la valeur de marché nette. Les travaux en cours sont des services non encore facturés. Ils ne concernent que les unités fournissant des services permanents, par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. La détermination du prix de revient des travaux en cours se fait sur la base d'évaluations issues des systèmes d'information patient correspondants.

#### Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les instruments financiers tels que les titres, les prêts et les participations. Les immobilisations financières ayant une valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières sans valeur boursière sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur. Les participations supérieures à 20 % sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite du cumul des amortissements. Les amortissements sont réalisés de manière linéaire pendant la durée économique d'utilisation des immobilisations corporelles. La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est fixée comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
Terrains et constructions	Terrains : illimité Constructions : 30 à 50 ans
Machines, mobilier, appareils	2 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules spéciaux	10 ans
Informatique	2 à 5 ans

Les contributions pour des investissements ayant trait à des bâtiments selon l'article 55, alinéa 1, LEHE<sup>2</sup> constituent un poste négatif à part dans la rubrique des immobilisations corporelles. La dissolution se fait sur la même durée d'utilisation que les investissements financés au moyen de subventions fédérales.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les solutions logicielles acquises, les applications logicielles spécifiques à l'université en cours de développement par un prestataire externe, les subventions d'investissements à des cantons et institutions privées, les brevets et licences ainsi que les prêts à des professeur-e-s pour des rachats dans la caisse de pension. L'amortissement des logiciels est effectué linéairement sur cinq ans, celui des cotisations des professeur-e-s à la Caisse de pension bernoise (cotisations des professeur-e-s à la CPB) avec une dégressivité de 4 %<sup>3</sup> ou 5 %<sup>4</sup>. La valeur des immobilisations incorporelles est vérifiée à la date de clôture des comptes. Le cas échéant, des rectifications de valeur supplémentaires sont effectuées au détriment du résultat de l'exercice.

### Dépréciation d'actifs (dépréciation durable)

Les actifs sont réexaminés à chaque date du bilan afin de déceler d'éventuels indices laissant présumer que leur valeur comptable n'est plus réalisable. Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable (valeur d'usage ou valeur de marché nette), il convient de procéder à une adaptation de valeur avec incidence sur le résultat (dépréciation durable / amortissement non planifié).

### Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont des engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire et dont l'échéance est inférieure à un an à compter du jour du bilan.

### Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont des dettes dont l'échéance est inférieure à un an et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont des dettes monétaires résultant d'activités de financement. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### Engagements financements externes

Les engagements résultant des financements externes sont des dettes contractées auprès de tiers. Ils correspondent aux engagements de l'Université de Berne résultant de crédits externes qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

### Provisions à court et long termes

Les provisions dont l'échéance est inférieure à douze mois sont comptabilisées dans les fonds étrangers à court terme. Les provisions dont l'échéance est supérieure à douze mois sont quant à elles comptabilisées dans les fonds étrangers à long terme.

<sup>2</sup> Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE), état le 1<sup>er</sup> janvier 2018

<sup>3</sup> Art. 7, al. 1, du décret du 19 novembre 1997 sur les principes régissant la rémunération et d'autres prestations allouées au personnel universitaire (DUni), abrogé le 01.09.1998

<sup>4</sup> Art. 66, al. 4, de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (OUni)

Une provision est un engagement probable résultant d'un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'événement dont résulte l'engagement doit avoir eu lieu avant la date du bilan. Il peut reposer sur une obligation juridique expresse ou sur une obligation de fait. Les soldes horaires et les droits aux vacances des collaborateur·trice·s, de même que les rentes spéciales et les rentes transitoires, sont traités comme des provisions.

Une provision est constituée par imputation sur le poste de charges ou de diminution des recettes correspondant. Une provision constituée dans un domaine du compte de résultats doit être diminuée ou dissoute dans le même domaine. Les évolutions des provisions sont présentées dans le tableau de variation des provisions.

#### **Comptes de régularisation passifs**

Les comptes de régularisation passifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'inscription correspondante est effectuée à la valeur nominale.

#### **Dettes financières à long terme**

Les dettes financières à long terme sont des dettes monétaires dont l'échéance est supérieure à douze mois et qui sont générées par les activités financières. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

#### **Prestations de prévoyance du personnel**

L'Université de Berne est affiliée à la Caisse de pension bernoise (CPB), à la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), à la caisse de pension de l'Association suisse des médecins assistant·e·s et chef·fe·s de clinique (ASMAC) et aux fondations de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Les conséquences économiques des plans de prévoyance pour l'Université sont calculées à la date du bilan. L'inscription à l'actif d'un avantage économique a lieu uniquement si une incidence positive sur les flux de trésorerie futurs est attendue (p. ex. réduction des cotisations). Les engagements économiques (comme les contributions à l'assainissement d'un découvert) sont portés au passif conformément aux dispositions relatives aux provisions.

#### **Impôts sur les bénéfices**

L'Université de Berne est exonérée des impôts directs.

#### **Transactions avec les personnes liées**

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à l'Université de Berne si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'Université. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées à l'Université de Berne.

Toutes les transactions substantielles entre des parties liées ainsi que les créances ou les dettes en résultant doivent être mentionnées dans les comptes annuels.

#### **Postes dans des devises étrangères**

Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses (CHF) à la date du bilan. On applique alors le cours de conversion indiqué sur le relevé bancaire. Si aucun cours de conversion n'y figure, on applique le taux interbancaire moyen de la période concernée (oanda.com).

## Remarques concernant les comptes annuels

**1 Liquidités**

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Caisse	113	212	-98	-46,4 %
Poste	11 476	7 905	3 571	45,2 %
Banque	7 183	8 269	-1 086	-13,1 %
<b>Liquidités</b>	<b>18 772</b>	<b>16 386</b>	<b>2 386</b>	<b>14,6 %</b>

Les liquidités ont augmenté de KCHF 2 386.

**2 Comptes courants auprès de l'Administration des finances**

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	128 825	123 459	5 366	4,3 %
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	341 233	282 853	58 380	20,6 %
<b>Comptes courants auprès de l'Administration des finances</b>	<b>470 058</b>	<b>406 312</b>	<b>63 746</b>	<b>15,7 %</b>

Le canton de Berne organise le cash management de l'Université de Berne. Les comptes courants intitulés « Administration des finances » correspondent aux liquidités que gère le canton de Berne au nom de l'Université de Berne.

**3 Créances résultant de livraisons et de prestations**

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Créances envers des tiers résultant de prestations	31 514	27 496	4 019	14,6 %
Créances envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations	1	16	-15	-93,7 %
Du croire	-727	-741	14	-1,9 %
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>30 788</b>	<b>26 770</b>	<b>4 018</b>	<b>15,0 %</b>

Les créances issues de livraisons et de prestations ont augmenté de KCHF 4 018.

**4 Autres créances à court terme**

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Avances temporaires en espèces	159	209	-50	-23,8 %
Avoirs impôt anticipé	382	636	-253	-39,9 %
Créances règlements caisse	53		53	0,0 %
Créances financements externes fonds étrangers	12 919	10 858	2 061	19,0 %
Cautions de loyers	29	23	6	23,5 %
Prêts à court terme	358	250	108	100,0 %
<b>Autres créances à court terme</b>	<b>13 900</b>	<b>11 976</b>	<b>1 924</b>	<b>16,1 %</b>

Les autres créances à court terme ont augmenté de KCHF 1 924. Ce changement est notamment dû à l'augmentation des projets de recherche avec créances à l'investisseur.

## 5 Placements financiers à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dépôts à terme				
Placements portant intérêts (obligations)	5 294	4 093	1 201	29,3 %
<b>Placements financiers à court terme</b>	<b>5 294</b>	<b>4 093</b>	<b>1 201</b>	<b>29,3 %</b>

Les obligations ont progressé de KCHF 1 201 au cours de l'exercice sous revue.

## 6 Stocks et travaux en cours

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Stocks	4 145	3 376	769	22,8 %
Travaux en cours	2 580	3 115	-535	-17,2 %
<b>Stocks et travaux en cours</b>	<b>6 725</b>	<b>6 491</b>	<b>234</b>	<b>3,6 %</b>

Les stocks et travaux en cours ont augmenté de KCHF 234.

## 7 Comptes de régularisation actifs

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Intérêts courus	187	253	-67	-26,3 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	50 500	48 900	1 600	3,3 %
Abonnements presse	3 590	2 757	833	30,2 %
Autres actifs transitoires		149	-149	-100,0 %
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>54 277</b>	<b>52 060</b>	<b>2 217</b>	<b>4,3 %</b>

Les comptes de régularisation actifs ont augmenté de KCHF 2 217 par rapport à l'année précédente. Une grande partie de cette augmentation est imputable à la régularisation des contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU).

## 8 Immobilisations financières

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Actions et parts	18 557	16 929	1 628	9,6 %
Placements portant intérêt, dépôts à terme > 1 an (fonds)	7 023	6 688	334	5,0 %
Placements stipulant un intérêt nominal (obligations)	45 377	52 108	-6 731	-12,9 %
Prêts à des tiers	9 892	10 568	-676	-6,4 %
Prêts envers les organisations liées	6 000	6 250	-250	
Participations dans des entreprises privées	1 731	1 725	6	0,4 %
<b>Immobilisations financières</b>	<b>88 580</b>	<b>94 269</b>	<b>-5 689</b>	<b>-6,0 %</b>

En raison d'une réaffectation prévue des immobilisations financières, les obligations arrivées à échéance pour les placements portant intérêts n'ont pas été renouvelées. Par conséquent, les immobilisations financières ont diminué de KCHF 5 689 au total.

Les participations significatives affichant un taux de participation supérieur à 5 % ou un taux non négligeable sont nominalement listées ci-après :

Participation	Siège social	Taux de participation		Capital social en KCHF		Valeur de mise en équivalence en KCHF	
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Center of Continuing Dental Education (CCDE)	Berne	75 %	75 %	100	100	82	82
Unitetra SA	Zurich	33 %	33 %	300	300	143	145
SCDH AG (Swiss Center for Design & Health)	Berne	22 %	22 %	920	920	189	200
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Berne	21 %	21 %	240	240	76	74
sitem-insel SA	Berne	12 %	12 %	12 096	12 096	1 117	1 117
SLSP AG	Zurich	8 %	8 %	520	520	40	40
Autres		≤ 5 %	≤ 5 %	n/a	n/a	85	67
<b>Total</b>						<b>1 731</b>	<b>1 725</b>

## 9 Immobilisations corporelles

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, mobilier, appareils, véhicules	Immobilisations en construction (acomptes versés sur immobilisations corporelles)	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobili- sations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2018	1 006	42 680	4 606	5 130	-3 732	49 690
Coût d'acquisition / de production						
État au 31.12.2018	1 059	131 559	4 606	15 748	-9 486	143 486
Entrées		6 590	391	755		7 736
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-3 650		-1 614		-5 264
Reclassifications		4 606	-4 606			
État au 31.12.2019	1 059	139 106	391	14 888	-9 486	145 957
Corrections de valeur cumulées						
État au 31.12.2018	-53	-88 879		-10 617	5 754	-93 796
Amortissements planifiés	-22	-9 298		-1 648	841	-10 128
Amortissements non planifiés		-418		-96		-514
Sorties		3 287		1 614		4 902
Reclassifications						
État au 31.12.2019	-75	-95 308		-10 747	6 594	-99 536
Valeur comptable nette au 31.12.2019	984	43 798	391	4 141	-2 892	46 422
Valeur comptable nette au 31.12.2019	984	43 798	391	4 141	-2 892	46 422
Coût d'acquisition / de production						
État au 31.12.2019	1 059	139 106	391	14 888	-9 486	145 957
Entrées		8 629	2 759	1 091		12 479
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-5 905		-1 885		-7 791
Reclassifications		-1 081	-1 081			-2 161
État au 31.12.2020	1 059	140 748	2 070	14 094	-9 486	148 485
Corrections de valeur cumulées						
État au 31.12.2019	-75	-95 308		-10 747	6 594	-99 536
Amortissements planifiés	-22	-9 694		-1 523	841	-10 399
Amortissements non planifiés		-184		-17		-201
Sorties		5 905		1 885		7 791
Reclassifications						
État au 31.12.2020	-97	-99 281		-10 402	7 435	-102 345
Valeur comptable nette au 31.12.2020	961	41 467	2 070	3 692	-2 051	46 140

Pendant les prochaines années, l'activité de construction gagnera en importance. C'est pourquoi le tableau des immobilisations corporelles comporte le poste « Immobilisations en construction » indiqué séparément. Pendant l'exercice sous revue, les investissements ont été inférieurs aux amortissements, ce qui explique la baisse de la valeur comptable nette de KCHF 282.

## 10 Immobilisations incorporelles

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logiciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeur-e-s CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2018	8 971	844	11	8 824	18 650
Coût d'acquisition / de production					
État au 31.12.2018	21 314	844	59	16 349	38 566
Entrées	1 924	872	149	520	3 466
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-790	-690	-59	-374	-1 913
Reclassifications	789	-789			
État au 31.12.2019	23 237	238	149	16 496	40 120
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2018	-12 343		-48	-7 525	-19 916
Amortissements planifiés	-3 575		17	-831	-4 389
Amortissements non planifiés				-79	-79
Sorties	790		11	374	1 174
Reclassifications					
État au 31.12.2019	-15 128		-20	-8 062	-23 211
Valeur comptable nette au 31.12.2019	8 109	238	129	8 433	16 909
Valeur comptable nette au 31.12.2019	8 109	238	129	8 433	16 909
Coût d'acquisition / de production					
État au 31.12.2019	23 237	238	149	16 496	40 120
Entrées	538	367		599	1 504
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-791			-495	-1 287
Reclassifications	471	-471			
État au 31.12.2020	23 455	134	149	16 599	40 337
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2019	-15 128		-20	-8 062	-23 211
Amortissements planifiés	-3 460		-52	-764	-4 275
Amortissements non planifiés				-76	-76
Sorties	791			495	1 287
Reclassifications					
État au 31.12.2020	-17 796		-72	-8 407	-26 275
Valeur comptable nette au 31.12.2020	5 658	134	77	8 193	14 062

## 11 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dettes envers des tiers résultant de livraisons et de prestations	17 568	16 616	952	5,7%
Dettes envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations (manuel)	637	112	525	469,5%
Dettes résultant de livraisons et de prestations (manuel)	341	667	-326	-48,9%
<b>Dettes résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>18 546</b>	<b>17 395</b>	<b>1 151</b>	<b>6,6%</b>

En tout, les dettes résultant des livraisons et des prestations ont augmenté de KCHF 1 151 par rapport à l'année précédente.

## 12 Autres dettes à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Acomptes de clients	635	880	-245	-27,8%
Compte courant créances TVA	1 246	726	520	71,6%
Dettes à court terme diverses	2 383	990	1 393	140,8%
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>4 264</b>	<b>2 596</b>	<b>1 668</b>	<b>64,3%</b>

Par rapport à l'année précédente, les autres dettes à court terme ont augmenté de KCHF 1 668.

## 13 Dettes financières à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dépôts	159	167	-8	-4,6%
Autres engagements à court terme envers des tiers	178	320	-143	-44,5%
Autres engagements à court terme envers des parties liées	10 699		10 699	
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>11 036</b>	<b>487</b>	<b>10 549</b>	<b>2 165,8%</b>

Les dettes financières à court terme ont augmenté de KCHF 10 549 par rapport à l'année précédente. L'Université de Berne met un compte courant à la disposition de la Fondation Wyss Academy. Les avoirs de la Fondation sont comptabilisés dans les dettes financières à court terme.

## 14 Engagements financements externes

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
<b>Engagements financements externes</b>	<b>174 603</b>	<b>155 838</b>	<b>18 765</b>	<b>12,0%</b>

Les engagements de l'Université de Berne encore en suspens vis-à-vis de créanciers tiers à la date de clôture ont augmenté de KCHF 18 765 par rapport à l'année précédente (cf. 20 « Subventions de projets provenant de financements externes »).

## 15 Provisions

Montants en KCHF	Provisions personnel	Autres provisions	Total
État au 31.12.2018	22 926	22 274	45 200
dont provisions à court terme	12 787	973	13 759
Constitution (y c. augmentation)	11 992	781	12 772
Dissolution	-732		-732
Utilisation	-12 390	-204	-12 594
État au 31.12.2019	21 796	22 850	44 646
dont provisions à court terme	13 696	725	14 421
Constitution (y c. augmentation)	14 982	667	15 649
Dissolution		-400	-400
Utilisation	-12 491	-1 254	-13 745
État au 31.12.2020	24 287	21 863	46 151
dont provisions à court terme	16 236	1 803	18 039

Les provisions du personnel comprennent les provisions pour les soldes horaires flexibles, les congés, les primes de fidélité et les comptes épargne-temps. Sont considérées comme provisions à court terme les provisions pour les horaires flexibles, les congés et les primes de fidélité échues l'année suivante. Les provisions du personnel ont augmenté de KCHF 2 492 au total. En raison des limitations imposées par la pandémie, les soldes d'heures de travail et les droits aux vacances des collaborateur-trice-s ont augmenté. Ce poste comporte également la dissolution de provisions constituées au titre de comptes épargne-temps ainsi que la constitution d'une provision de rentes spéciales et d'indemnités de départ<sup>5</sup>.

Concernant les autres provisions, la provision relative aux aménagements pour les utilisatrices et utilisateurs du projet de la Murtenstrasse 24 a été en partie utilisée et celle relative à sitem-insel SA a pu être entièrement dissoute. En revanche, du fait de la pandémie de Covid-19, des provisions de KCHF 500 ont dû être constituées afin de venir en aide à ZFV, la société exploitante des restaurants universitaires, à la suite des restrictions d'exploitation ou des fermetures ordonnées des restaurants.

## 16 Comptes de régularisation passifs

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Taxes d'immatriculation	8 240	7 726	514	6,7%
Autres passifs transitoires	1 032		1 032	
Comptes de régularisation passifs	9 273	7 726	1 546	20,0%

Les autres passifs transitoires sont des services devant être réalisés sur une base contractuelle et portant sur l'exercice sous revue.

## 17 Dettes financières à long terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Prêts à long terme (prêts professeur-e-s pour CPB)	1 290	1 184	106	9,0%
Autres dettes financières à long terme	357	357		0,0%
Dettes financières à long terme	1 647	1 541	106	6,9%

Les prêts à long terme (prêts destinés aux professeur-e-s pour la CPB) ont augmenté de KCHF 106 par rapport à l'année précédente.

<sup>5</sup> Art. 33 de la loi sur le personnel (LPers)

## 18 Engagements de prévoyance

Montants en KCHF	Excédent de couverture (+) / découvert (-) pour l'institution de prévoyance	Part économique de l'Université de Berne		Variation ayant une incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de caisse de pension incluses dans les charges de fonctionnement	
		2020	2019			2020	2020
Plans de prévoyance sans excédent de couverture / découvert							
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	515				629	629	376
Plans de prévoyance avec découvert	-38 243	-81 700	-85 600	-3 900	50 937	47 037	45 146
Plans de prévoyance sans actifs propres							
<b>Total</b>	<b>-37 728</b>	<b>-81 700</b>	<b>-85 600</b>	<b>-3 900</b>	<b>51 566</b>	<b>47 666</b>	<b>45 522</b>

La majeure partie des collaborateur-trice-s de l'Université de Berne (5 915 assuré-e-s) est inscrite à la Caisse de pension bernoise (CPB). Il existe en outre des rapports de prévoyance avec les caisses de pension suivantes : l'Association suisse des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAC, 103 assuré-e-s), la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB, 72 assuré-e-s) et la Société suisse des médecins-dentistes (SSO, 3 assuré-e-s).

Au 31 décembre 2020, la CPB affiche un degré de couverture de 95,82 % (année précédente : 94,4 %) à un taux d'intérêt technique de 2,0 %. La part de la lacune de couverture prise en charge par l'Université de Berne par rapport au capital de prévoyance s'élève au total à KCHF 38 139 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 46 580).

Au 31 décembre 2020, le degré de couverture provisoire de la CACEB s'élevait au total à 97,2 % (année précédente : 96 %) à un taux d'intérêt technique de 2,0 %. La part du découvert prise en charge par l'Université de Berne s'élève au total à KCHF 104 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 107).

À la date de clôture du 31 décembre 2020, l'ASMAC affichait un taux de couverture provisoire de 114,96 % (année précédente : 113 %). La part de l'excédent de couverture prise en charge par l'Université de Berne s'élève à un total de KCHF 515 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 680).

Au 31 décembre 2019, le degré de couverture de la SSO s'élevait à 106,28 %. Le degré de couverture au 31 décembre 2020 ne sera connu qu'après l'adoption des comptes annuels de l'Université de Berne. Il est impossible d'indiquer le taux d'excédent de couverture ou de découvert de la SSO, et cette information n'est pas capitale pour ses trois assurés.

Afin d'évaluer la provision effective à comptabiliser pour les obligations de prévoyance, on applique une méthode de calcul dynamique dotée des paramètres « Évolution des salaires / renchérissement » et « Croissance de la population ». La méthode de calcul s'appuie sur les exigences du canton de Berne et comprend les composants ou paramètres suivants :

- Le gain annuel assuré de l'ensemble des collaborateur-trice-s âgé-e-s d'au moins 25 ans (date de clôture 31 décembre)
- La contribution au financement de l'employeur de 1,35 % pour la CPB et de 2,55 % pour la CACEB
- Les paramètres de planification de 1,5 % (renchérissement 0,6 %, mesures salariales individuelles 0,7 %, marge de sécurité 0,2 %)
- La croissance de la population de 0,31 % jusqu'en 2034
- Le nombre d'années restantes conformément au plan de financement (2020 = 14 ans)

En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, le taux d'escompte s'élève à 0 %.

## 19 Financement de base ou contributions du secteur public

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations	319 140	322 140	-3 000	-0,9 %
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)	99 818	99 889	-71	-0,1 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	118 323	113 447	4 876	4,3 %
<b>Financement de base ou subventions de partenaires publics</b>	<b>537 281</b>	<b>535 476</b>	<b>1 806</b>	<b>0,3 %</b>

La part du financement de base ou des contributions du secteur public au produit d'exploitation s'élève à 58,8 %. Par rapport à l'année précédente, le financement de base ou les contributions du secteur public ont progressé de KCHF 1 806. Le canton de Berne finance 34,9 % (année précédente : 35,4 %) du produit d'exploitation. La part de l'État fédéral s'élève à 10,9 % (année précédente : 11,0 %) conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La part résultant de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) pour la formation des étudiant-e-s non originaires du canton représente 12,9 % (année précédente : 12,5 %).

## 20 Subventions de projets provenant de financements externes

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Subventions de projets allouées par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique	113 060	111 153	1 907	1,7 %
Subventions de projets allouées par des organisations internationales	32 049	28 989	3 061	10,6 %
Autres subventions de projets	55 402	65 157	-9 755	-15,0 %
<b>Subventions de projets par des financements externes</b>	<b>200 512</b>	<b>205 299</b>	<b>-4 787</b>	<b>-2,3 %</b>

La part des subventions de projets par des financements externes dans le produit d'exploitation s'élève à 21,9 % (année précédente : 22,5 %). Les subventions de projets du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS) ont augmenté de KCHF 1 907 ; leur part dans le produit d'exploitation atteint 12,4 % (année précédente : 12,2 %). Par rapport à l'année précédente, les contributions des organisations internationales aux projets ont progressé de KCHF 3 061. Leur part dans le produit d'exploitation s'élève à 3,5 % (année précédente : 3,2 %). Les autres subventions de projet (partenaires comme l'État fédéral, les cantons, les communes, les associations à but non lucratif, le secteur privé ou Innosuisse) ont quant à elles diminué de KCHF 9 755. Leur part dans le produit d'exploitation s'élève à 6 % (année précédente : 7,2 %).

## 21 Autres revenus

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Taxes universitaires	19 594	18 871	723	3,8 %
Produit de la formation continue	9 245	12 459	-3 214	-25,8 %
Droits d'examen et autres taxes	3 724	4 126	-402	-9,7 %
Produit des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire	77 727	74 539	3 188	4,3 %
Produit de remboursements	24 071	25 182	-1 111	-4,4 %
Produit des ventes	5 937	8 072	-2 136	-26,5 %
Revenus divers	36 405	27 884	8 521	30,6 %
Rabais et remises	-624	-775	151	-19,5 %
<b>Autres revenus</b>	<b>176 080</b>	<b>170 359</b>	<b>5 721</b>	<b>3,4 %</b>

Les autres revenus représentent 19,3 % du produit d'exploitation (année précédente : 18,7 %). Par rapport à l'année précédente, ils sont en hausse de KCHF 5 721. Les taxes universitaires ont augmenté de KCHF 723 par rapport à l'année précédente. Le produit de la formation continue et les taxes d'examen sont en baisse par rapport à l'année précédente. Différentes unités administratives de l'Université de Berne fournissent des services de médecine humaine, dentaire, légale ou

vétérinaire. Le chiffre d'affaires total des entreprises de service représente 8,5 % du revenu d'exploitation (année précédente : 8,2 %). Cette hausse est principalement due aux travaux d'analyse supplémentaires de l'Institut des maladies infectieuses (IFIK) en rapport avec la pandémie de Covid-19. Le poste Autres revenus intègre la majeure partie des revenus de prestations de services envers des tiers, à l'exception des revenus générés par les services de médecine humaine, dentaire ou vétérinaire, qui sont comptabilisés séparément. Les Autres revenus ont progressé de KCHF 8 521 par rapport à l'année précédente.

## 22 Charges de personnel

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
<b>Traitements</b>	<b>505 294</b>	486 792	18 502	<b>3,8 %</b>
<b>Cotisations sociales</b>	<b>89 154</b>	84 770	4 384	<b>5,2 %</b>
<b>Autres charges de personnel</b>	<b>5 120</b>	5 958	-838	<b>-14,1 %</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>599 568</b>	577 520	22 048	<b>3,8 %</b>
Traitements (inclus dans les subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique)	16 891	15 759	1 133	7,2 %
Total des charges de personnel	616 459	593 278	23 181	3,9 %

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important du produit d'exploitation avec 67,4 % (année précédente : 66,2 %). Par rapport à l'année précédente, les traitements ont augmenté de KCHF 22 028. Les cotisations aux assurances sociales ont donc augmenté de KCHF 4 384 par rapport à l'année précédente. Les dédommagements forfaitaires, les frais de formation initiale et continue, le recrutement du personnel, etc. sont comptabilisés dans les autres charges de personnel. Par rapport à l'année précédente, les charges ont baissé de KCHF 838.

Les charges de personnel comportent également des traitements de KCHF 16 891 qui ont été versés aux hôpitaux universitaires dans le cadre des subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique (cf. point 24 « Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique »).

## 23 Charges de matériel et autres charges d'exploitation

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
<b>Acquisition d'appareils</b>	<b>15 457</b>	21 325	-5 868	<b>-27,5 %</b>
<b>Charges immobilières et charges des biens-fonds</b>	<b>24 343</b>	24 164	179	<b>0,7 %</b>
<b>Autres charges</b>	<b>89 610</b>	102 400	-12 791	<b>-12,5 %</b>
<b>Charges de matériel et autres charges d'exploitation</b>	<b>129 410</b>	147 890	-18 480	<b>-12,5 %</b>

Les acquisitions de machines, d'appareils et de matériel informatique ont diminué de KCHF 5 868. La part dans les charges d'exploitation s'élève à 1,7 % (année précédente : 2,4 %). Les charges immobilières et des biens-fonds affichent une hausse marginale par rapport à l'an dernier. L'exploitation des immeubles engendre des coûts à hauteur de 2,7 % (année précédente : 2,8 %) des charges d'exploitation. Cela comprend les coûts énergétiques, les travaux de maintenance, les contrats de maintenance, le ramassage des ordures, le nettoyage et la télécommunication. Les dépenses locatives ne sont pas incluses, car les locaux nécessaires sont mis gracieusement à disposition par le canton.

Les autres charges ont diminué de KCHF 12 791 par rapport à l'année précédente.

On peut supposer que la baisse des dépenses relatives aux acquisitions, aux frais et aux excursions est principalement due à la pandémie de Covid-19.

## 24 Contributions

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique	110 004	109 299	705	0,6%
Subventions à des tiers	25 462	21 437	4 026	18,8%
<b>Subventions</b>	<b>135 466</b>	<b>130 736</b>	<b>4 730</b>	<b>3,6%</b>

Au total, les charges liées aux subventions ont augmenté de KCHF 4 730. Leur part dans les charges d'exploitation s'élève à 15,2% (année précédente : 15%). Les contributions destinées à l'enseignement et à la recherche en médecine clinique à l'Hôpital de l'Île, aux Services psychiatriques universitaires (SPU) et aux autres hôpitaux universitaires représentent 12,4% du total. Ces contributions englobent également les traitements versés aux professeur-e-s ordinaires et extraordinaires des hôpitaux universitaires employé-e-s à l'Université de Berne (cf. point 22 « Charges de personnel »). Les contributions à des tiers ont augmenté de KCHF 4 026. Cette hausse est imputable au versement de la contribution convenue contractuellement en faveur de la Fondation Wyss Academy for Nature.

## 25 Résultat financier

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Produits financiers	3 035	6 382	-3 348	-52,5%
Charges financières	996	1 197	-201	-16,8%
Corrections de valeur immobilisations financières	1 000		1 000	
<b>Résultat financier</b>	<b>1 039</b>	<b>5 185</b>	<b>-4 147</b>	<b>-80,0%</b>

Le résultat financier s'est dégradé de KCHF 4 147 par rapport à l'année précédente. Il faut y voir principalement l'effet de bénéfiques sur cours non réalisés et inférieurs résultant de ventes d'immobilisations financières. Sur le front des charges, l'acquisition de capitaux et l'administration des charges financières ont soulagé les comptes de KCHF -275. Par ailleurs, un prêt de CHF 1 million a été décomptabilisé (association Berner Studentenlogierhaus).

### Autres publications

#### Cautions, obligations de garantie et constitutions de gages au profit de tiers

Au 31 décembre 2020, il n'existe aucune caution ou constitution de gage au profit de tiers. Concernant les obligations de garantie, on observe sept Carnets ATA, pour lesquels une caution a été établie et qui entraîneraient des coûts d'environ KCHF 1 393 en cas de litige.

#### Engagements et créances conditionnels

L'État fédéral finance annuellement les universités par le biais d'une contribution de base, conformément à la loi sur l'aide aux universités (LAU jusqu'en 2016) ou à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE, à partir de 2017). Dans l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 10.11.2015, le Tribunal administratif fédéral a fait observer que les versements de l'État fédéral doivent être considérés « a posteriori ». L'État fédéral reste d'avis que les versements doivent être effectués pour l'exercice en cours (art. 17 de l'ordonnance sur la LEHE). L'Université de Berne perçoit chaque fois la contribution de base au cours de l'année concernée (en 2020 : KCHF 99 818). Il est toutefois possible, jusqu'à clarification définitive de la question, que les contributions de base doivent être considérées « a posteriori ». Dans ce cas, la contribution de l'année suivante devrait être figuré dans les comptes de régularisation actifs au 31 décembre 2020.

#### Transactions avec les personnes liées

Au sens de la RPC 15, le canton de Berne est considéré comme une personne liée du fait de son influence significative sur le mandat de prestation de l'Université de Berne. Par conséquent, les transactions importantes avec le canton de Berne doivent être publiées dans les comptes annuels.

Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Mandat de prestations d'une durée de quatre ans conclu entre le Conseil-exécutif et l'Université de Berne (art. 59 ss LUni) Subvention annuelle versée par la Direction de l'instruction publique à l'Université de Berne	KCHF 319 140 pour l'année 2020 (année précédente : KCHF 322 140)	Mandat de prestation d'une durée de quatre ans. Approbation une fois par an par le Conseil-exécutif de la tranche annuelle
Utilisation des biens immobiliers du canton de Berne	Surface utile principale 232 972 m <sup>2</sup> (année précédente: 233 045 m <sup>2</sup> ) Les coûts en rapport avec les locaux se chiffrent à env. KCHF 104 800 (année précédente : KCHF 106 200), sans les charges immobilières et charges des biens-fonds citées au point 23. Ces coûts d'infrastructure se basent principalement sur le modèle de calcul des coûts de la Conférence suisse des hautes écoles. L'« inventaire des surfaces » a été élaboré par le Bureau des constructions des hautes écoles (BCHE). Les dimensions indiquées dans le cadre des saisies de surface correspondent aux surfaces utiles et à la surface de plancher conformément à la norme SIA 416.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services informatiques liés aux applications financières et pour le personnel avec le canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services de révision avec le contrôle des finances du canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne

L'acquisition de services (p. ex. expertises) auprès des offices du canton de Berne n'est pas considérée comme une transaction importante avec des parties liées.

L'Université de Berne possède une participation supérieure à 20 % dans les organisations suivantes :

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Unitectra SA	Participation de 33 %  Unitectra SA assiste les institutions de l'Université de Berne lors de la négociation de contrats de licence et de partenariat conclus avec les partenaires industriels ainsi que pour la protection et la commercialisation des inventions.	Coûts bruts des services d'environ KCHF 796 (année précédente : KCHF 820)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
CCDE AG (Center for Continuing Dental Education) en liquidation	Participation de 75 %  CCDE AG propose des formations continues en médecine dentaire et organise des congrès et d'autres activités en rapport. L'Université de Berne reçoit une participation au résultat généré par les cours ; CCDE AG utilise l'infrastructure de l'Université contre rémunération.	L'entreprise est en liquidation depuis le 23 décembre 2019.	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Participation de 21 %  Agence pour l'innovation du canton de Berne, be-advanced est subventionnée par la promotion économique cantonale ; il s'agit d'une force motrice indépendante qui vise à renforcer la force d'innovation et la compétitivité des entreprises qui s'y rattachent.	Hausse de la participation de CHF 1 270 Pas de transactions importantes	
Swiss Center for Design and Health AG (SCDH AG)	Participation de 22 %	Il n'y a aucune transaction pendant l'exercice sous revue.	

L'Université de Berne :

- a octroyé des prêts importants aux organisations suivantes ou
- a participé de manière significative au financement des organisations ou
- dispose de plus de 20 % des droits de vote au conseil de fondation des organisations suivantes, auquel siègent des représentant-e-s de la Direction de l'Université.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Fondation KiHoB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern)	La fondation KiHoB est chargée de l'organisation et de l'exploitation des structures d'accueil extrafamilial de l'Université de Berne et de la PHBern.	Versement d'une contribution de KCHF 720 (année précédente : KCHF 720)	
Fondation Mensabetriebe de l'Université de Berne	Contribution de fonctionnement pour ses frais de loyer, d'énergie, d'entretien, de réparation et d'achats.	Versement d'une contribution de KCHF 134 (année précédente : KCHF 62)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fonds social de l'Université de Berne	Soutien des étudiant-e-s inscrit-e-s à l'Université de Berne qui se trouvent en grande difficulté financière.	Versement d'une contribution de KCHF 0 (année précédente : KCHF 70)	
Fondation pour la recherche Genaxen	Subvention d'exploitation	Versement d'une contribution de KCHF 70 (année précédente : KCHF 70)	
Stiftung Haus der Universität	La commune bourgeoise de Berne met à disposition de la Stiftung Haus der Universität le Foyer de l'Université. L'Université de Berne loue les salles de séminaire et de cours de la Maison de l'Université pour des manifestations et verse une contribution aux frais de fonctionnement.	Versement d'une contribution de KCHF 49 (année précédente : KCHF 49)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fondation pour la recherche UniBern	Promotion de la recherche scientifique au sein de l'Université de Berne.	Perception de subventions à hauteur de KCHF 455 (année précédente : KCHF 322)	
Fondation Wyss Academy	La Fondation a pour objectif la recherche, le développement et la mise en œuvre de solutions en rapport avec le changement climatique, le recul de la biodiversité et l'utilisation des terres, au point de rencontre de l'homme et de la nature.	Versement de contributions de KCHF 3 000 au comptant et de KCHF 2 000 au titre de la période de 2020 à 2029  L'Université de Berne met un compte courant à la disposition de la Fondation Wyss Academy. Les avoirs de la Fondation sont comptabilisés dans les dettes financières à court terme.	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.

### Informations concernant les instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'a été utilisé.

### Leasings / accords contraignants

Le montant total des versements de leasing à venir pour les photocopieurs de l'Université de Berne s'élève à KCHF 665 (année précédente : KCHF 725).

Échéancier des versements de leasing pour les photocopieurs	Montants en KCHF
Fin du contrat dans un an	157
Fin du contrat dans deux ans	156
Fin du contrat dans trois ans	134
Fin du contrat dans quatre ans	200
Fin du contrat dans plus de quatre ans	18
<b>Total</b>	<b>665</b>

**Affaires exceptionnelles en suspens et risques**

La Direction de l'Université a systématiquement identifié les risques qui pourraient avoir une influence considérable sur l'appréciation des comptes annuels de l'Université de Berne et les a évalués à l'aide de l'ampleur des dommages et de la probabilité d'occurrence. Des mesures de lutte contre les risques importants ont été évaluées et prises en considération.

**Événements postérieurs à la clôture du bilan**

Les présents comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 16 mars 2021.

**Répercussions du Covid-19 sur les futurs exercices**

L'Université est naturellement touchée par les conséquences du Covid-19. Pendant les prochaines années, différents domaines seront grevés de coûts supplémentaires impossibles à évaluer à l'heure actuelle et qui n'ont pas été intégrés dans les comptes annuels 2020.

**Garantie du financement des engagements à durée limitée de la relève scientifique**

La pandémie de Covid-19 a entraîné des retards pour de nombreux projets, ce qui compromet désormais les engagements à durée limitée en raison de l'absence du financement des projets. L'Université de Berne prévoit des frais supplémentaires d'environ CHF 9,6 millions pendant les prochaines années afin de financer les reconductions de ces engagements. Comme les critères de comptabilisation de constitution d'une provision selon les Swiss GAAP RPC ne sont pas précisés, cet engagement est présenté hors bilan.



# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'Université de Berne au 31 décembre 2020

### À l'attention du Conseil-exécutif du canton de Berne

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 62c de la Loi sur l'Université (LUni, RSB 436.11), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Université de Berne, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 30 à 50) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

#### *Responsabilité de la Direction de l'Université*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de l'Université, incombe à la Direction de l'Université. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction de l'Université est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi cantonale sur le Contrôle des finances (LCCF; RSB 622.1) et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la Loi sur l'Université et à l'ordonnance.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance conformément à la Loi sur le Contrôle des finances et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction de l'Université.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 16 mars 2021

### Contrôle des finances du canton de Berne



Elektronisch signiert  
L. Benninger  
expert-réviseur agréé  
réviseur responsable



Elektronisch signiert  
A. Wäcken  
expert-réviseur agréé

## **Mentions légales**

### **Éditeur**

Université de Berne  
Service communication et marketing (AKM)

### **Direction du service AKM**

Christian Degen

### **Direction de projet**

Timm Eugster

### **Mise en page**

Konzept 2. stock süd, exécution : Haller + Jenzer

### **Crédits photographiques**

P. 21–22 : © Université de Berne, photo : Ramon Lehmann

## **Université de Berne**

Service communication et marketing  
Hochschulstrasse 6  
3012 Berne

Téléphone +41 31 631 80 44  
[kommunikation@unibe.ch](mailto:kommunikation@unibe.ch)

## **Rapport annuel numérique**

[www.unibe.ch/rapportannuel](http://www.unibe.ch/rapportannuel)